

Surveillance de la Qualité des Plans d'Eau des Bassins Rhône Méditerranée Corse

- Suivi 2014 -

Rapport de données et d'interprétation
Retenue de Chazilly (Côte-d'Or)



Octobre 2015





Papier recyclé



Propriétaire du rapport : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4, Allée de Lodz
69363 LYON Cedex 07

Interlocuteur : M. Loïc IMBERT

Titre : Surveillance de la qualité des plans d'eau des bassins Rhône Méditerranée Corse – Suivi 2014 – Rapport de données et d'interprétation – Retenue de Chazilly (Côte-d'Or).

Mots-Clés : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Programme de surveillance, DCE, suivi 2014, plans d'eau, Côte-d'Or, retenue de Chazilly.

Numéro de rapport : 2805FB15
Date : Octobre 2015
Statut du rapport : Rapport provisoire

Auteurs : Arnaud OLIVETTO
François BOURGEOT

Travail de laboratoire: Bianca TOUCHART et Jeanne RIGAUT (Phytoplancton)
Emmanuel MICHAUT (Oligochètes)

Nombre d'ex. édités : 1
Nb de pages (+annexes) : 32 (+41)

Réalisation :



GREBE eau - sol - environnement
Groupe de Recherche et d'Etude: Biologie et Environnement
23, rue St-Michel - 69007 LYON
Tél.: 04 72 71 03 79 - Fax: 04 72 72 06 12
courriel: contact@grebe.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE	7
1. INTRODUCTION	8
1.1 ORGANISATION DU RAPPORT	8
1.2 TYPOLOGIE NATURELLE DES PLANS D'EAU	8
2. PROTOCOLES DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSE	9
2.1 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX ET DU SEDIMENT	9
2.1.1 CAMPAGNES DE MESURES	9
2.1.2 PRELEVEMENTS	9
2.1.3 PARAMETRES MESURES	10
2.2 COMPARTIMENTS BIOLOGIQUES	11
2.2.1 PHYTOPLANCTON	11
2.2.2 OLIGOCHETES (IOBL)	12
3. CONTEXTE GENERAL ET CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU	14
4 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX ET DES SEDIMENTS	18
4.1 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX	18
4.1.1 PROFILS VERTICAUX	18
4.1.2 PARAMETRES DE MINERALISATION	18
4.1.3 RESULTATS DES ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX HORS MICROPOLLUANTS	20
4.1.4 MICROPOLLUANTS MINERAUX	21
4.1.5 MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	22
4.2 PHYSICO-CHIMIE DES SEDIMENTS	23
4.2.1 PHYSICO-CHIMIE DES SEDIMENTS HORS MICROPOLLUANTS	23
4.2.2 MICROPOLLUANTS MINERAUX	25
4.2.3 MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	25
5 COMPARTIMENTS BIOLOGIQUES	27
5.1 PHYTOPLANCTON	27
5.2 OLIGOCHETES	30
ANNEXES	34
LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES SUR EAU	36
LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES SUR SEDIMENTS	45
COMPTEES RENDUS DES CAMPAGNES DE PRELEVEMENTS PHYSICO-CHIMIQUES ET PHYTOPLANCTONIQUES	49
RAPPORT D'ANALYSE PHYTOPLANCTON	63
RAPPORT D'ANALYSE OLIGOCHETES	69

PREAMBULE

Cette étude de diagnostic écologique de plans d'eau a été réalisée dans le cadre du programme de surveillance établi lors de la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE)¹, prescrivant une atteinte de « bon état » écologique des masses d'eau en 2015. En application de cette dernière, il est demandé à chaque état membre d'évaluer l'état écologique des masses d'eau d'origine naturelle ou le potentiel écologique des masses d'eau fortement modifiées et artificielles.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a mandaté le bureau d'études GREBE pour l'acquisition de données écologiques sur un certain nombre de masses d'eau de plans d'eau (MEPE) de plus de 50 hectares du nord du bassin. Les prestations ont été réalisées en application de l'arrêté du 25 janvier 2010² établissant le programme de surveillance de l'état des eaux.



Retenue de Chazilly le 08/09/14

¹ DCE. Cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Directive 2000/60/CE.

² Ministère de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement.

1. INTRODUCTION

1.1 Organisation du rapport

Les résultats du suivi de l'année 2014 sont présentés sous la forme d'un rapport de données brutes et d'interprétation commentée des résultats, présentant également les méthodologies mises en œuvre et les rapports de campagnes de terrain.

1.2 Typologie naturelle des plans d'eau

La typologie naturelle des plans d'eau utilisée dans le rapport est définie dans l'arrêté du 12 janvier 2012³ relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter et classer les masses d'eau. La typologie est basée sur l'origine des plans d'eau (naturelle ou anthropique), leur hydro-écorégion⁴, la forme de leur cuvette et leur fonctionnement hydraulique. Les formes théoriques de cuvettes lacustres sont présentées *Figure 1*, et sont définies comme suit :

- *Forme L* : lac peu profond, zone littorale largement prépondérante, stratification thermique peu étendue et/ou instable (lac polymictique).
- *Forme P* : lac profond, stratification thermique stable (lac monomictique ou dimictique) et une zone littorale étendue, la cuvette pouvant être symétrique ou asymétrique.
- *Forme LP* : lac ayant à la fois une zone profonde stratifiée stable (monomictique ou dimictique) et une zone littorale étendue, la cuvette pouvant être symétrique ou asymétrique.

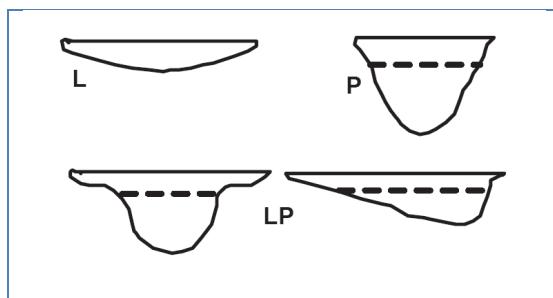


Figure 1 - Formes théoriques de la cuvette lacustre. La ligne pointillée indique la limite théorique de profondeur maximale de la thermocline en été (Figure issue de la circulaire 2005/11).

³ Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Arrêté du 12 janvier 2010 relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter et classer les masses d'eau et dresser l'état des lieux prévu à l'article R. 212-3 du code de l'environnement. Journal Officiel de la République Française.

⁴ Wasson, J. G., Chandesris, A., Pella, H., & Blanc, L. (Juin 2002). *Les hydro-écorégions de France métropolitaine, approche régionale de la typologie des eaux courantes et éléments pour la définition des peuplements de référence d'invertébrés*. Cemagref.

2. PROTOCOLES DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSE

2.1 Physico-chimie des eaux et du sédiment

2.1.1 Campagnes de mesures

Quatre campagnes de mesure sont réalisées au cours de l'année :

- *campagne 1*: entre mi-février et fin mars (voire plus tard selon l'altitude), correspondant à la période de brassage et d'homothermie des eaux;
- *campagne 2*: mois de mai, correspondant au début de la période de stratification thermique;
- *campagne 3*: fin juillet / début août, correspondant à la période estivale;
- *campagne 4*: mois de septembre/octobre, correspondant à la fin de la période de production végétale et à la période de stratification maximale du plan d'eau, avant le refroidissement de la masse d'eau.

2.1.2 Prélèvements

2.1.2.1 Prélèvements d'eau

Les prélèvements d'eau sont réalisés au niveau du point de plus grande profondeur du plan d'eau. Dans le cas de retenues artificielles, une zone de sécurité interdite à la navigation, généralement matérialisée par une ligne de bouées, peut être présente à proximité des ouvrages. La zone de prospection se limite alors à l'extérieur de cette dernière. Deux profondeurs sont échantillonnées :

- la **zone euphotique**: elle correspond à 2,5 fois la transparence de l'eau. Cette dernière est mesurée à l'aide d'un disque de Secchi de 20 centimètres de diamètre, à quarts alternativement blanc ou noir.
 - un premier échantillonnage est destiné aux analyses physico-chimiques classiques et dosage de micropolluants. Il est réalisé avec une bouteille à prélèvement vertical de type Van Dorn de 1,2 litre en téflon. Les prélèvements unitaires sont répartis sur l'ensemble de la zone euphotique puis homogénéisés dans un seau de 10 litres en polyéthylène haute densité (PEHD). Le contenu est ensuite versé directement dans les différents flaconnages ou à l'aide d'un entonnoir en PEHD dans le cas de contenants à col étroit. L'opération est répétée jusqu'à obtention du volume nécessaire aux analyses.
 - un second échantillonnage destiné aux analyses phytoplanctoniques et à la quantification de la chlorophylle *a* est réalisé à l'aide d'une bouteille intégratrice de type Pelletier en résine d'une contenance maximale de 1 litre pour une zone

d'échantillonnage de 18 mètres. Le volume d'eau échantillonné étant trop faible dans le cas d'une zone euphotique peu importante, l'échantillonnage est préférentiellement réalisé au moyen d'une bouteille verticale et d'une série de prélèvements unitaires sur l'étendue de la zone euphotique si celle-ci n'excède pas une profondeur de 4 mètres.

- la **zone profonde** est échantillonnée à profondeur fixe, à 1 mètre du sédiment, puis traitée de la même manière que l'échantillonnage de la zone euphotique. L'opération est répétée jusqu'à obtention du volume nécessaire aux analyses.

2.1.2.2 Prélèvements de sédiments

Les sédiments sont prélevés lors de la campagne 4 (septembre/octobre) à la benne Ekman, 15 cm x 15 cm. Le contenu est vidé dans un seau en PEHD, et l'opération répétée jusqu'à obtention d'un volume suffisant. Les sédiments sont transvasés dans les flaconnages à l'aide d'une petite pelle en PEHD.

2.1.3 Paramètres mesurés

Les analyses physico-chimiques de pleine eau ont été confiées au Laboratoire Santé Environnement Hygiène de Lyon (CARSO-LSEHL), et les analyses sur sédiments au Laboratoire Départemental de la Drôme (LDA 26).

2.1.3.1 Paramètres de pleine eau

Deux types de paramètres de pleine eau ont été pris en considération:

- les paramètres **mesurés *in situ*** à chaque campagne:
 - température, oxygène dissous (concentration et taux de saturation), pH, conductivité. Ces paramètres sont mesurés sur l'ensemble de la colonne d'eau à l'aide d'une sonde multi paramètres munie d'un câble.
 - transparence mesurée au disque de Secchi de 20 centimètres de diamètre, à quarts alternativement blanc ou noir.
- les paramètres analysés **en laboratoire** :
 - sur **prélèvement intégré** au niveau de la zone trophogène :
 - **paramètres généraux** (à chaque campagne) :
 - azote Kjeldhal, ammonium, nitrates, nitrites, orthophosphates, phosphore total, carbone organique total, matières en suspension, turbidité, chlorophylle *a* et phéopigments (échantillon filtré sur site à l'aide d'une pompe à vide manuelle), silice dissoute, demande

biologique en oxygène (DBO), demande chimique en oxygène (DCO);

- **paramètres de minéralisation** (1^{ère} campagne) :
 - chlorures, sulfates, hydrogénocarbonates, calcium, magnésium, sodium, potassium, dureté totale, titre alcalimétrique complet (TAC) ;
- **micropolluants** (à chaque campagne) :
 - Substances prioritaires, autres substances et pesticides en référence à l'annexe 5 de la circulaire du 29 janvier 2013 relative à l'application de l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux. Les micropolluants organiques ont été mesurés sur les échantillons d'eau brute et les micropolluants minéraux sur l'eau filtrée du même prélèvement.
 - sur **prélèvement de fond** (à chaque campagne) : **paramètres généraux** et **micropolluants** identiques à la zone trophogène à l'exception des pigments chlorophylliens.

2.1.3.2 Paramètres du sédiment

Sur les sédiments, les quantifications ont été réalisées au cours de la quatrième campagne au niveau du point de plus grande profondeur, et prennent en compte les deux compartiments et les paramètres suivants :

- **l'eau interstitielle** : orthophosphates, phosphore total et ammonium ;
- **la phase solide** : carbone organique, azote global, phosphate total, matières organiques volatiles, granulométrie inférieure à 2 mm (argiles, limons fins et grossiers et sables fins et grossiers), aluminium, fer, manganèse, et micropolluants suivant l'annexe 5 de la circulaire du 29 janvier 2013.

2.2 Compartiments biologiques

2.2.1 Phytoplancton

Le suivi du phytoplancton a été effectué lors de 4 campagnes selon la méthode d'Utermöhl⁵. Un prélèvement intégré est réalisé sur l'ensemble de la zone euphotique à l'aide d'une bouteille à prélèvement (*cf.* §2.1.2.1) au droit du point le plus profond du plan d'eau. Cet

⁵ AFNOR. (2006). Norme guide pour le dénombrement du phytoplancton par microscopie inversée (méthode Uthermöhl). NF EN 15204.

échantillon est également utilisé pour la filtration *in situ* de la chlorophylle a. Les échantillons de phytoplancton sont fixés au lugol, puis stockés au réfrigérateur avant détermination et comptage des objets algaux⁶ au sein du laboratoire du GREBE.

L'inventaire et le dénombrement du phytoplancton ont été réalisés, après passage en chambre de sédimentation, sous microscope inversé. En cas de difficulté d'identification ou de fortes abondances, une vérification des diatomées (algues microscopiques siliceuses) a été réalisée en parallèle, entre lame et lamelle sous microscope droit, selon le mode préparatoire décrit par la norme NF T90-354⁷.

Les résultats sont présentés sous forme d'inventaires taxinomiques précisant le nombre de cellules dénombrées par ml, et l'abondance relative de chaque taxon.

L'indice phytoplanctonique défini par la diagnose rapide a ensuite été calculé sur la base des biovolumes spécifiques à chaque taxon et de leur abondance relative.

2.2.2 Oligochètes (IOBL)

L'IOBL, indice basé sur les communautés d'oligochètes, permet d'évaluer les potentialités des sédiments lacustres à assimiler et à recycler les substances minérales et organiques. Il s'interprète comme le « potentiel métabolique du milieu ». Il prend en compte la richesse taxinomique, les densités d'individus et le pourcentage d'espèces sensibles aux pollutions toxiques ou organiques. Bien qu'en théorie continue, la valeur de l'indice varie en général de 0 à 25. L'indice s'applique aux lacs naturels d'eau douce et aux retenues dont la profondeur atteint 5 mètres. Toutefois, il peut être appliqué aux milieux stagnants peu profonds, son interprétation devant alors être recadrée dans le contexte naturel du plan d'eau étudié^{8,9}.

Les échantillons de sédiments ont été constitués sur la base de trois prélèvements élémentaires à la benne Ekman : au point de plus grande profondeur et au niveau de 2 points intermédiaires situés de part et d'autre du point profond. Un indice IOBL est déterminé pour chacune des profondeurs considérées.

L'échantillonnage peut théoriquement être réalisé à n'importe quelle saison, il est cependant conseillé d'effectuer deux campagnes de prélèvements, une lors d'une phase d'isothermie (printanière ou automnale) et une en période de stratification (estivale ou

⁶ Laplace-Treyture, C., Barbe, J., Dutartre, A., Druart, J.-C., Rimet, F., Anneville, O., et al. (Septembre 2009). Protocole Standardisé d'échantillonnage, de conservation et d'observation du phytoplancton en plan d'eau, Vers. 3.3.1. INRA, Cemagref.

⁷ AFNOR. (2007). Détermination de l'Indice Biologique Diatomées (IBD). NF T90-354 15204.

⁸ Lafont, M. (2007). Interprétation de l'indice lacustre oligochètes IOBL et son interprétation dans un système d'évaluation de l'état écologique. Cemagref/MEDA.

⁹ AFNOR. (2005). Détermination de l'indice oligochètes de bioindication lacustre. NF T 90-391.

hivernale). En raison de la possible désoxygénation des couches profondes en été, la campagne estivale correspond à la période la plus pénalisante pour la faune invertébrée benthique. Toutefois, dans le cadre de ce suivi, une seule campagne a été réalisée au printemps.

3. CONTEXTE GENERAL ET CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU

La retenue de Chazilly est située dans le département de la Côte-d'Or (21) à 400 m d'altitude, sur les communes de Cussy-le-Châtel et Chazilly, à environ 35 km au sud-ouest de Dijon. D'une profondeur maximale théorique de 22,5 m, elle s'étend sur 52 ha et représente un volume de 2,2 hm³ d'eau. La *Figure 2* positionne le plan d'eau sur un extrait de carte IGN.



Figure 2 – Carte de localisation de la retenue de Chazilly (Côte-d'Or, base carte IGN 1:200 00).

Le barrage poids de Chazilly fut construit comme un seul mur, entre 1830 et 1837. La vocation de la retenue, comme celles des autres réservoirs de la région datant du XIX^{ème}, Grosbois, Cercey, Tillot et Panthier (également inscrit dans le suivi 2014) est l'alimentation du canal de Bourgogne. Long de 242 km, il relie Saint-Jean-de-Losne, au sud de Dijon, à Migennes au nord d'Auxerre, en traversant la ligne de partage des eaux Atlantique / Méditerranée au niveau de Pouilly-en-Auxois. C'est d'ailleurs le franchissement de cette dernière, par le souterrain de Pouilly, qui nécessita la construction des trois réservoirs alimentant le bief de partage des eaux. Deux ont été construits sur le versant Yonne, Grosbois et Cercey, et un, Chazilly, installé sur le versant Saône. Ce dernier est le plus haut des réservoirs du canal de Bourgogne. La *Figure 3* situe le canal et ses différents réservoirs.

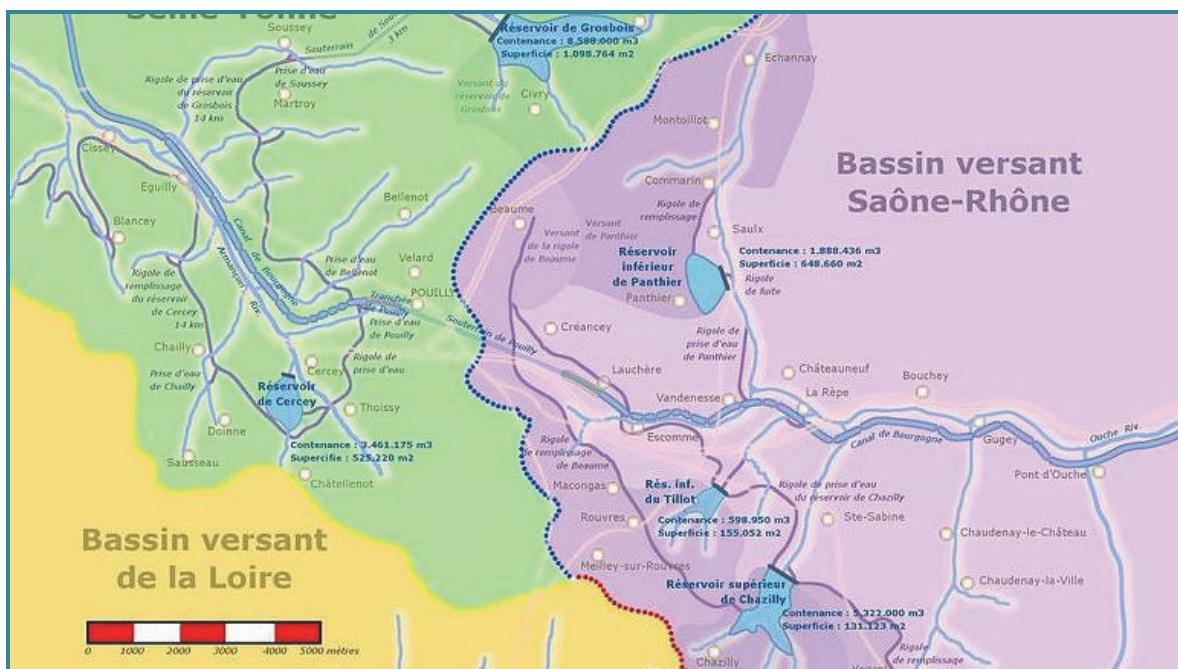


Figure 3 - Localisation du canal de Bourgogne et de ses réservoirs d'alimentation (Charles BERG 2005).

La retenue de Chazilly possède deux tributaires. La rigole de la Baume qui draine les eaux de la Vandenesse sur une dizaine de kilomètres, en remontant jusqu'à la ligne de partage des eaux, et la rigole de Pasquier, alimentée par le ruisseau des Guets, qui parcourt près de 7 km avant d'arriver dans la retenue de Chazilly. L'alimentation du bief de partage des eaux se fait au niveau du bassin d'Escommes, en transitant par une rigole d'alimentation, appelée le ruisseau de la Miotte. Le temps de séjour de l'eau au sein de la retenue de Chazilly est de 219 jours, soit 7 mois.

Le bassin versant drainé par la retenue de Chazilly s'étend sur 32 km² dans un contexte majoritairement agricole. La *Figure 4* illustre l'environnement immédiat du plan d'eau. Il s'étale principalement sur des marnes noires reposant sur des calcaires compacts de la fin du Trias, recouvertes par des alluvions récents. Il est bordé au nord-est et au sud-ouest de grès verdâtre arkosiques et d'argiles gréuses.

L'usage principal est l'alimentation du canal de Bourgogne, mais le plan d'eau est également fréquenté pour la pêche et la chasse au gibier d'eau. La baignade n'y est pas autorisée réglementairement.

Depuis 1994, des comptages ornithologiques sur le plan d'eau ont été réalisés par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre du programme Wetlands International. D'un point de vue patrimonial, deux habitats d'intérêt communautaire (Directive 92/43/CEE du

22 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage) ont été caractérisés sur la retenue¹⁰ :

- eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à characées. (code Natura 2000 : 3140) ;
- lacs eutrophes avec végétation du type «magnopotamion» ou «Hydrocharition» (code Natura 2000 : 3150).



Figure 4 – Photographie aérienne sur fond de carte IGN de la retenue de Chazilly.

Propriété de l'état, la retenue de Chazilly est co-gérée par la DDT, le Service Navigation de Dijon et VNF. Des expertises ont révélé dès 1974 l'insuffisance de la stabilité des profils centraux du barrage et une inadaptation des profils de rives aux efforts qu'ils subissent. La retenue a depuis été mise en révision spéciale (dernier arrêté préfectoral du 24 juin 2010¹¹). Exploitée dès l'origine à une cote maximale (403,16 m NGF), la retenue de Chazilly a été abaissée à une cote d'exploitation de 395,89 m NGF en raison des incertitudes concernant la stabilité de la digue et l'évacuation des crues¹². Des travaux étaient programmés pour fin 2014¹³, cependant seuls des travaux de désherbage et d'entretien du parement ont été réalisés durant cette année.

¹⁰ SMEABOA (2009). SAGE et Contrat de rivière. Etat initial. Tome II – Gestion qualitative de la Vallée de l'Ouche. 65p.

¹¹ Roche A. & D. Dubois. (CETMEF) Compte-rendu du club barrages réservoirs. Pouilly-en-Auxois (France), 22/11/2011. Disponible sur <http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr>.

¹² Varon C. (SAFEGE). Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la révision spéciale de 2 barrages anciens. Colloque CFBR Modernisation des barrages, CFBR, Chambéry (France), 4-5 déc.2013. Disponible sur <http://www.barrages-cfbr.eu>.

¹³ Roche A. & D. Dubois. (CETMEF) Compte-rendu du club barrages réservoirs. Pouilly-en-Auxois (France), 22/11/2011. Disponible sur <http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr>.

La région connaît un climat de type continental chaud, caractérisé par de fortes amplitudes thermiques inter saisonnières. Les précipitations peuvent être importantes tout au long de l'année. Elles sont, habituellement, les plus faibles en mars et les plus fortes en juin. La température moyenne annuelle est d'environ 10°C pour une pluviométrie annuelle de 822 mm. Le printemps 2014 a été particulièrement sec avec moins de 100 mm de pluie cumulées. À sa cote d'exploitation normale, une stratification estivale s'observe au sein de la masse d'eau. Lors du suivi précédent, en 2011, la profondeur maximale n'était que de 8,6 m, ce qui fut suffisant pour l'installation d'une thermocline.

La retenue de Chazilly est considérée comme une masse d'eau de type A7b au sein de la typologie nationale, soit une retenue de basse altitude, calcaire et peu profonde. Elle appartient à l'hydro-écorégion de rang 1 «Côtes calcaires Est». Le *Tableau 1* présente les dates et types d'interventions réalisés au cours du suivi 2014.

Tableau 1 – Calendrier des interventions sur le retenue de Chazilly en 2014.

	Physico-chimie		Compartiments biologiques	
	eau	sédiments	Phytoplancton	IOBL
C1 03/03/2014				
C2 21/05/2014				
C3 28/07/2014				
C4 09/09/2014				



Retenue de Chazilly le 08/09/14

4 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX ET DES SEDIMENTS

4.1 Physico-chimie des eaux

4.1.1 Profils verticaux

Les profils de mesures physico-chimiques obtenus au cours des quatre campagnes du suivi 2014 sont présentés *Figure 5*.

Dès le mois de mai, une thermocline s'installe entre 4 m et 6 m. Cette stratification de la masse d'eau est stable jusqu'à la fin de l'été, avec un différentiel de 9 °C entre surface et fond. Elle est toutefois moins marquée en juillet, lorsque le niveau de la retenue est passé de 9 m à 10 m. A la fin de l'hiver, le pH est homogène, autour de 8,6. Avec l'accroissement estival de l'activité photosynthétique, le pH augmente en surface pour atteindre 9,4 et décroît graduellement en profondeur jusqu'à 7,3 et 6,8.

L'hypolimnion présente une désoxygénation dès 3,5 m au printemps et dès 1,5 m en été, avec les 7 derniers mètres en anoxie totale. En raison de l'activité photosynthétique, surface et épilimnion sont sursaturés en oxygène lors des trois campagnes estivales, notamment en juillet, où la saturation atteint près de 190 %.

A la sortie de l'hiver, la conductivité est stable au sein de la masse d'eau, à 360 µS/cm. Elle évolue ensuite de façon inverse avec l'activité photosynthétique dans l'épilimnion, chutant jusqu'à 138 µS/cm en juillet, puis remonte à 240 µS/cm en fin de production. Parallèlement, la désoxygénation sévère des couches profondes crée les conditions favorables au relargage de minéraux par les sédiments. Ce phénomène est visualisé sur la *Figure 5* par l'augmentation de la conductivité qui atteint 450 µS/cm en été, puis 650 µS/cm en fin de production.

4.1.2 Paramètres de minéralisation

Le *Tableau 2* liste les résultats des analyses sur les paramètres de minéralisation mesurés sur l'échantillon intégré durant la campagne hivernale. Riches en calcium et bicarbonates, les eaux de la retenue de Chazilly peuvent être considérées, avec une dureté de 19,6, comme plutôt dures. L'environnement calcaire de la masse d'eau explique assez facilement cette forte minéralisation.

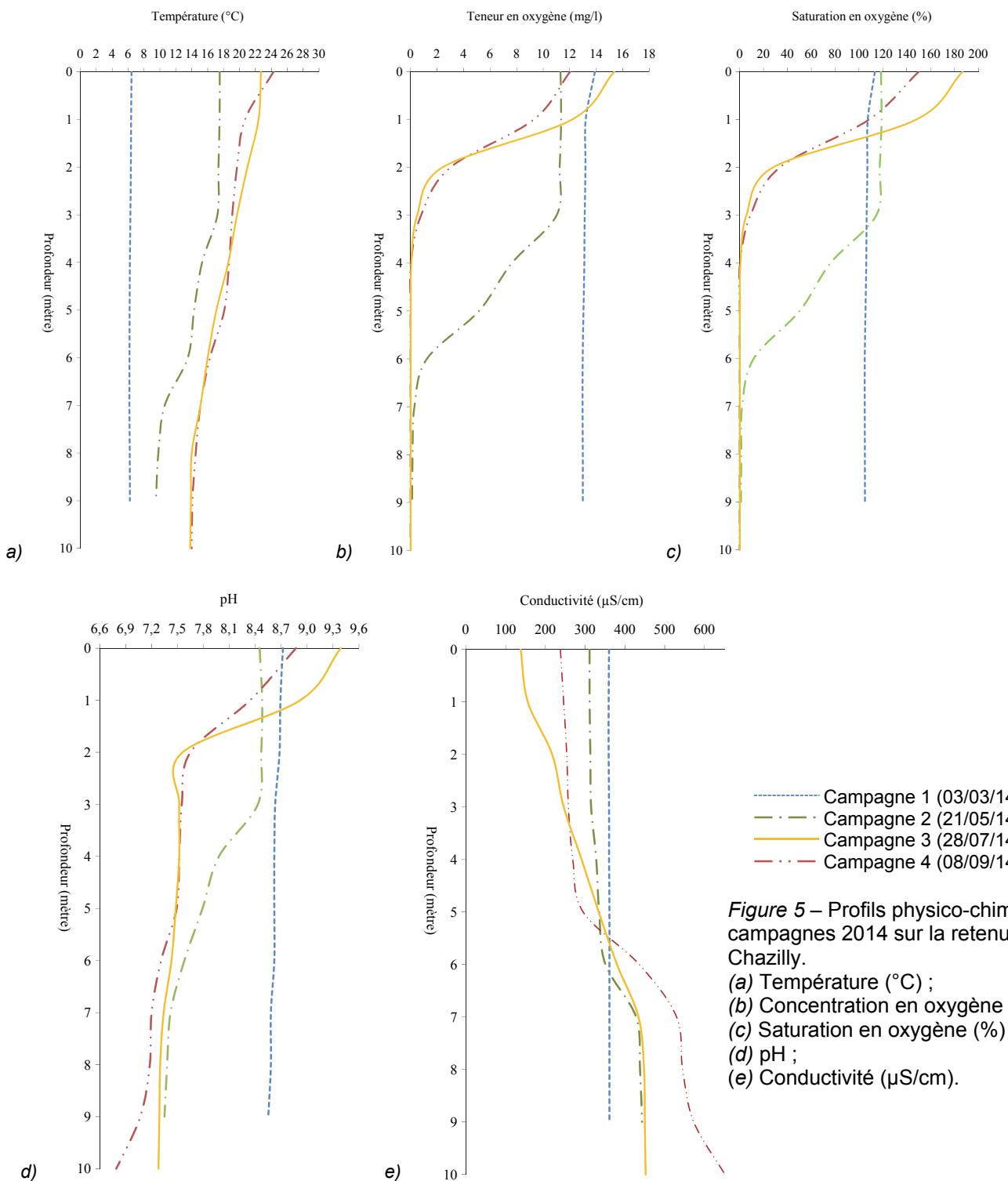


Figure 5 – Profils physico-chimiques des campagnes 2014 sur la retenue de Chazilly.

- (a) Température (°C) ;
- (b) Concentration en oxygène (mg/l) ;
- (c) Saturation en oxygène (%) ;
- (d) pH ;
- (e) Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$).

Tableau 2 - Résultats pour les paramètres de minéralisation quantifiés sur le prélèvement intégré de la retenue de Chazilly (03/03/2014).

Code sandre	Paramètre	Unité	Limite de quantification	C1	
				Intégré	Fond
1327	Bicarbonates	mg(HCO ₃)/L	6,1	202	-
1337	Chlorures	mg(Cl)/L	0,1	4,9	-
1338	Sulfates	mg(SO ₄)/L	0,2	11,6	-
1345	Dureté	°F	0,5	19,6	-
1347	TAC	°F	0	16,85	-
1367	Potassium	mg(K)/L	0,1	2,6	-
1372	Magnésium	mg(Mg)/L	0,05	2,62	-
1374	Calcium	mg(Ca)/L	0,1	74	-
1375	Sodium	mg(Na)/L	0,2	3,3	-

4.1.3 Résultats des analyses physico-chimiques des eaux hors micropolluants

Le *Tableau 3* regroupe les résultats des analyses sur les paramètres dits généraux et les macropolluants pour la retenue de Chazilly. La *Figure 6* illustre plus particulièrement les évolutions des concentrations en pigments chlorophylliens et matières en suspension (MES), conjointement à celle de la transparence.

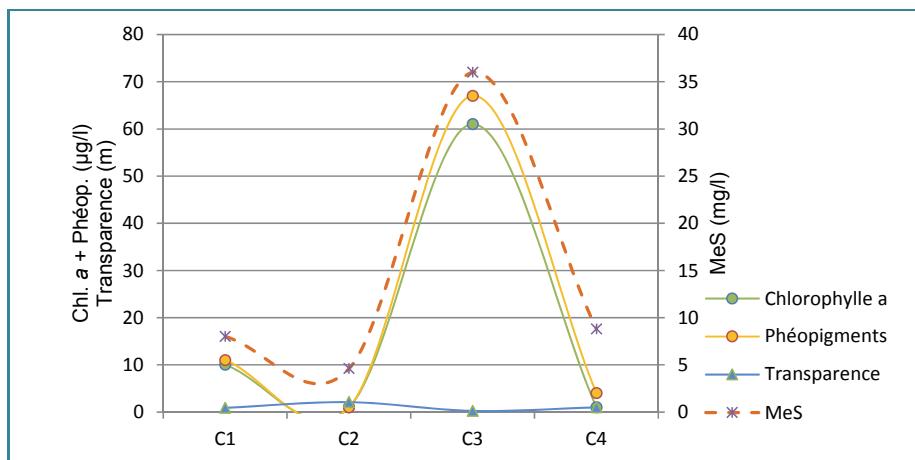


Figure 6 – Evolution des concentrations en chlorophylle a, phéopigments, matières en suspension (MeS) et transparence au cours des campagnes 2014 sur la retenue de Chazilly (<LQ 1 µg/l = 0,5 µg/l - <LQ 1mg/l = 0,5 mg/l).

Les teneurs en MeS sont fortement influencées par les concentrations en chlorophylle a et phéopigments. Les valeurs de transparence au sein de la masse d'eau sont principalement liées au développement phytoplanctonique. La campagne printanière est caractérisée par une phase d'eau claire, alors que la suivante se démarque par une prolifération phytoplanctonique très importante (128 µg/l de pigments chlorophylliens), sursaturant alors en oxygène la couche de surface. Les valeurs de demande biologique et chimique en oxygène sont assez élevées en été.

Tableau 3 – Résultats des analyses physico-chimiques (hors micropolluants) pour la retenue de Chazilly.

Code sandre	Paramètre	Unité	Limite de quantification	C1		C2		C3		C4	
				Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond
1436	Phéopigments	µg/L	1	11	-	1	-	67	-	4	-
1439	Chlorophylle a	µg/L	1	10	-	1	-	61	-	1	-
1332	Transparence	m	1	0,9	-	2,1	-	0,25	-	1	-
1295	Turbidité (Formazine Néphéломétrique)	NFU	0,1	3,9	4	3	18	66	62	9,2	95
1305	MeS	mg/L	1	8	8,2	4,6	21	36	44	8,8	48
1313	DBO	mg(O2)/L	0,5	1,8	1,9	1,7	4	19	2,7	3	9
1314	DCO	mg(O2)/L	20	<LQ	<LQ	20	22	55	24	25	54
1841	Carbone organique*	mg(C)/L	0,2	2,5	2,7	3,1	3	5,4	3,9	5,4	14
1342	Silicates*	mg(SiO2)/L	0,05	0,72	0,95	3,5	7,5	4,2	12,7	7,7	17
1319	Azote Kjeldahl	mg(N)/L	0,5	0,5	0,5	0,6	<LQ**	3,7	4,5	1,1	12
1335	Ammonium*	mg(NH4)/L	0,01	0,02	0,02	0,11	2,01	0,03	4,8	0,03	13,23
1339	Nitrites*	mg(NO2)/L	0,01	0,02	0,02	0,03	0,01	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
1340	Nitrates*	mg(NO3)/L	0,5	5,9	5,8	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
1350	Phosphore total	mg(P)/L	0,005	0,054	0,05	0,04	0,34	0,11	0,75	0,06	1,41
1433	Phosphates*	mg(PO4)/L	0,01	<LQ	0,02	0,03	0,19	0,06	0,1	0,02	0,17

* Paramètres analysés sur eau filtrée

** Résultat qualifié d'incorrect, non cohérent avec la valeur en ammonium

A la fin de l'hiver, les nitrates sont dosés en quantité plutôt élevée, soit 5,9 mg (NO₃)⁻/l.

Rapidement consommés dès la campagne 2, ils ne sont plus quantifiés par la suite et deviennent alors un facteur limitant de la croissance algale. Les teneurs en ammonium augmentent dans le prélèvement de fond avec l'apparition de conditions anoxiques dans les couches profondes (C2). Les teneurs en phosphore et phosphates sont, respectivement, moyennes et faibles lors de la C1. Elles augmentent en mai pour les phosphates et en juillet pour les matières phosphorées, en lien avec un bassin versant essentiellement agricole. Les teneurs mesurées en PO₄³⁻ sont particulièrement élevée dans le prélèvement de fond en mai et septembre, ≈ 0,18 mg (PO₄³⁻)/l. Au sein de la zone trophogène, ils sont en concentration moyenne en juillet, concomitant au pic de chlorophylle a (*Figure 6*).

4.1.4 Micropolluants minéraux

Les quinze micropolluants métalliques quantifiés au moins une fois au cours des quatre campagnes du suivi 2014 sont listés dans le *Tableau 4*. L'annexe 1 fournit l'ensemble des micropolluants recherchés.

Huit d'entre eux ont été quantifiés dans les échantillons intégré et de fond à chaque relevé. Parmi ceux-ci, l'arsenic a été quantifié dans les prélèvements de fond des 3 campagnes estivales à des concentrations relativement élevées (plus de 30 µg/l et jusque 58 µg/l en septembre).

Tableau 4 – Résultats d'analyses de métaux sur eau filtrée dans la retenue de Chazilly en 2014

Paramètre	Code sandre	Unité	Limite de quantification	C1		C2		C3		C4	
				Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond
Aluminium	1370	µg(Al)/L	2	24	25	34,1	4,1	7,6	< LQ	11,5	2,5
Arsenic	1369	µg(As)/L	0,5	1,5	1,4	4,8	30	6,6	36	13,6	58
Baryum	1396	µg(Ba)/L	0,5	12	12	7,3	17	6,3	20,1	6,6	17,3
Bore	1362	µg(B)/L	10	< LQ	< LQ	< LQ	13	11	< LQ	11	< LQ
Cobalt	1379	µg(Co)/L	0,05	0,08	0,08	0,32	0,98	0,19	0,88	0,32	1,08
Cuivre	1392	µg(Cu)/L	0,1	0,81	0,63	0,56	0,16	0,36	< LQ	0,39	0,1
Fer	1393	µg(Fe)/L	1	23,2	22	49	142	13,5	68,1	23,5	307
Manganèse	1394	µg(Mn)/L	0,5	0,9	1	358	3354	1,8	4472	43,5	8357
Nickel	1386	µg(Ni)/L	0,5	0,71	0,68	1,1	1,1	0,7	0,9	0,9	0,8
Plomb	1382	µg(Pb)/L	0,05	< LQ	< LQ	0,28	0,07	0,05	< LQ	0,07	< LQ
Thallium	2555	µg(Tl)/L	0,01	0,067	0,063	0,08	0,03	0,07	0,036	0,054	< LQ
Titanium	1373	µg(Ti)/L	0,5	0,9	1,1	1,1	< LQ	0,8	1,4	1,1	1,6
Uranium	1361	µg(U)/L	0,05	0,88	0,88	1,21	0,75	0,88	0,25	0,63	0,11
Vanadium	1384	µg(V)/L	0,1	0,45	0,47	1,28	0,74	1,55	0,2	1,03	0,17
Zinc	1383	µg(Zn)/L	1	< LQ	1,1	1,4	< LQ	1,13	< LQ	1	< LQ

Manganèse, fer et arsenic sont quantifiés en concentrations nettement plus importantes dans les échantillons de fond lors des trois campagnes estivales. L'anoxie régnant alors à l'interface eau-sédiment, entraîne une réduction de certains oxydes métalliques et la remise à disposition de ces composés dans la colonne d'eau.

4.1.5 Micropolluants organiques

Les vingt-huit micropolluants organiques quantifiés au moins une fois au cours des quatre campagnes du suivi 2014, sont listés dans le *Tableau 5*. L'annexe 1 fournit l'ensemble des micropolluants recherchés.

Dix sont des pesticides qui, pour la plupart, ne sont retrouvés que dans les prélèvements de fond lors de la campagne de septembre, lorsque l'hypolimnion est le plus désoxygéné.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et diphenyléthers bromés (BDE) sont principalement dosés en hiver. Ils proviendraient du bassin versant et seraient arrivés dans la retenue avec les eaux qui l'alimentent l'hiver. La teneur en BDE relevée en mars dans l'échantillon intégré apparaît relativement importante.

Tableau 5 – Résultats d'analyses des micropolluants organiques sur eau brute dans la retenue de Chazilly au cours du suivi 2014.

Paramètre	Code sandre	Famille	Unité	Limite de quantification	C1		C2		C3		C4	
					Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond
2,6 Dichlorobenzamide	2011	Benzènes substitués	µg/L	0,005	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,006	< LQ	0,007	0,005
Aminotriazole	1105	Triazoles	µg/L	0,05	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,095
AMPA	1907	Micropolluants organiques	µg/L	0,02	0,022	< LQ	< LQ	0,055	< LQ	< LQ	0,021	0,057
Atrazine	1107	Triazines	µg/L	0,02	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,025
Atrazine déséthyl	1108	Triazines	µg/L	0,02	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,062
BDE100	2915	Diphényléthers bromés	µg/L	0,0002	0,0013	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
BDE153	2912	Diphényléthers bromés	µg/L	0,0002	0,0022	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
BDE154	2911	Diphényléthers bromés	µg/L	0,0002	0,0017	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
BDE183	2910	Diphényléthers bromés	µg/L	0,0005	0,0012	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
BDE28	2920	Diphényléthers bromés	µg/L	0,0002	0,0004	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
BDE47	2919	Diphényléthers bromés	µg/L	0,0002	0,0006	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
BDE99	2916	Diphényléthers bromés	µg/L	0,0002	0,0017	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Benzo (b) Fluoranthène	1116	HAP	µg/L	0,0005	0,0014	0,0018	< LQ	0,0037	< LQ	0,0073	< LQ	0,0021
Benzo (ghi) Pérylène	1118	HAP	µg/L	0,0005	0,0013	0,0017	< LQ	0,0028	< LQ	0,007	< LQ	0,0025
Benzo (k) Fluoranthène	1117	HAP	µg/L	0,0005	0,0006	0,0007	< LQ	0,0015	< LQ	0,0036	< LQ	0,0011
Déséthyl-terbuméthon	2051	Micropolluants organiques	µg/L	0,02	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,039
Fludioxonil	2022	Triazoles	µg/L	0,02	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,022
Fluoranthène	1191	HAP	µg/L	0,005	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,01	< LQ	< LQ
Fluorures	7073	Micropolluants organiques	mg(F)/L	0,05	0,1	0,1	0,11	0,11	0,14	0,26	0,14	< LQ
Formaldéhyde	1702	Aldéhydes	µg/L	1	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	1,8
Glyphosate	1506	Phosphonoglycines	µg/L	0,02	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,057
Hexabromodiphényléther	2600	Micropolluants organiques	µg/L	0,0007	0,0039	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Indéno (123c) Pyrène	1204	HAP	µg/L	0,0005	0,0015	0,002	< LQ	0,0044	< LQ	0,0068	< LQ	0,0021
Isoxaben	1672	Benzamides	µg/L	0,02	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,039
Naphtalène	1517	HAP	µg/L	0,005	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,017	< LQ	< LQ	< LQ
Pyrène	1537	HAP	µg/L	0,005	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,008	< LQ	< LQ
Toluène	1278	BTEX	µg/L	1	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	1,5
Tributylphosphate	1847	Organo halogénés volatils	µg/L	0,005	0,006	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ

Il s'agit d'une présentation des résultats bruts, certaines valeurs pouvant être qualifiées d'incertaines suite à la validation finale des résultats (cas par exemple des valeurs mesurées en BTEX, DEHP, Formaldéhyde, dont une contamination via la chaîne de prélèvement et/ou d'analyse de laboratoire est parfois privilégiée).

4.2 Physico-chimie des sédiments

4.2.1 Physico-chimie des sédiments hors micropolluants

Le Tableau 6 fournit les éléments de granulométrie et de physico-chimie générale des sédiments. La part minérale des sédiments de la retenue de Chazilly est composée à 66,9% de particules de fraction comprise entre 150 µm et 20 µm, soit des sables fins, et à 28,4% de

particules inférieures à 20 µm, soit des limons et des argiles. La part de matière organique est plutôt forte (11%).

Le taux de phosphore total, 1 976 mg/kg MS, est très élevé. L'azote, principalement stocké sous sa forme organique, est dosé en concentration relativement peu élevée à moyenne.

La concentration en ammonium au sein de l'eau interstitielle, 55,46 mg (NH_4^+)/l, est très importante. Cette valeur est cependant à considérer avec précaution, l'échantillon ayant été pris en charge par le laboratoire sous 72 heures, et non 24 heures. Elle semblerait indiquer un relargage des sédiments pour cet élément, ce que tend à montrer également les valeurs dans le prélèvement de fond, *Tableau 3* (§ 4.1.3.). L'ammonium provient essentiellement de la dégradation de l'azote organique stocké dans les sédiments. Ce composé azoté ne pose pas de problème en soi, mais il a deux devenirs possibles :

- dans certaines conditions, de pH élevé notamment, il peut se transformer en ammoniac (NH_3), un gaz soluble dans l'eau et toxique pour la vie aquatique ;
- lorsque la colonne d'eau sera à nouveau homogène, des bactéries seront capables de le nitrifier, reconstituant le stock de nitrates pour l'année suivante.

Le phosphore total est dosé en concentration peu élevée au sein de l'eau interstitielle. Les phosphates sont détectés sous leur limite de quantification, soit < 1,5 mg (PO_4^{3-})/l. Cette information ne permet pas d'avoir une idée précise de leur concentration dans l'eau interstitielle, de très faible à moyenne.

Tableau 6 – Eléments de physico-chimie et granulométrie des sédiments de la retenue de Chazilly (09/09/14).

Fraction	Code sandre	Paramètre	Unité	Limite de quantification	Valeur
Particule inf. 2 mm	1307	Matière sèche à 105°C	%	-	23,3
Matière sèche de particules inf. 2 mm	1841	Carbone organique	mg(C)/kg MS	1000	44900
	5539	Matière Sèche Minérale (M.S.M)	% MS	-	88,9
	5540	Matière Sèche Organique (M.S.O)	% MS	-	11
	6578	Perte au feu à 550°C	% MS	-	11,1
Eau intersticielle filtrée	1335	Ammonium	mg(NH4)/L	0,5	55,46
	1433	Phosphates	mg(PO4)/L	1,5	< LQ
Eau intersticielle brute	1350	Phosphore total	mg(P)/L	0,1	0,24
Matière sèche de particules inf. 2 mm	1350	Phosphore total	mg(P)/kg MS	1	1976
	1319	Azote Kjeldahl	mg(N)/kg MS	1000	5470
	1335	Ammonium	mg(N)/kg MS	200	710
Matière sèche de particules inf. 2 mm	6228	Teneur en fraction inférieure à 20 µm	%	-	28,4
	3054	Teneur en fraction de 20 à 63 µm	%	-	46
	7042	Teneur en fraction de 63 à 150 µm	%	-	20,9
	7043	Teneur en fraction de 150 à 200 µm	%	-	1,3
	7044	Teneur en fraction supérieure à 200 µm	%	-	3,4

4.2.2 Micropolluants minéraux

Les vingt-quatre métaux quantifiés lors de la campagne de septembre dans les sédiments sont présentés dans le *Tableau 7*. La liste de l'ensemble des micropolluants recherchés est fournie en annexe 2. Plusieurs paramètres affichent des concentrations élevées : arsenic, zinc et chrome (et dans une moindre mesure, nickel et plomb).

4.2.3 Micropolluants organiques

Le *Tableau 8* présente les quatorze micropolluants organiques quantifiés dans les sédiments de la retenue de Chazilly. La liste de l'ensemble des micropolluants recherchés est présentée en annexe 2. Tous, à l'exception du DEHP, dosé en faible quantité, sont des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et sont mesurés à des teneurs plutôt moyennes (> 50 µg/kg MS).

Tableau 7 – Micropolluants minéraux quantifiés dans les sédiments de la retenue de Chazilly (09/09/14).

Paramètre	Code sandre	Unité	Limite de quantification	Valeur
Aluminium	1370	mg(Al)/kg MS	10	63130
Antimoine	1376	mg(Sb)/kg MS	0,2	1,5
Argent	1368	mg(Ag)/kg MS	0,2	0,5
Arsenic	1369	mg(As)/kg MS	0,2	72,1
Baryum	1396	mg(Ba)/kg MS	0,4	267
Beryllium	1377	mg(Be)/kg MS	0,2	2,9
Bore	1362	mg(B)/kg MS	1	69,9
Cadmium	1388	mg(Cd)/kg MS	0,2	1,1
Chrome	1389	mg(Cr)/kg MS	0,2	100,1
Cobalt	1379	mg(Co)/kg MS	0,2	15,2
Cuivre	1392	mg(Cu)/kg MS	0,2	24,7
Etain	1380	mg(Sn)/kg MS	0,2	3,1
Fer	1393	mg(Fe)/kg MS	10	35490
Manganèse	1394	mg(Mn)/kg MS	0,4	1767
Mercure	1387	mg(Hg)/kg MS	0,02	0,04
Molybdène	1395	mg(Mo)/kg MS	0,2	1,1
Nickel	1386	mg(Ni)/kg MS	0,2	49,8
Plomb	1382	mg(Pb)/kg MS	0,2	60,9
Sélénium	1385	mg(Se)/kg MS	0,2	1,9
Thallium	2555	mg(Tl)/kg MS	0,2	7,8
Titane	1373	mg(Ti)/kg MS	1	3915
Uranium	1361	mg(U)/kg MS	0,2	3
Vanadium	1384	mg(V)/kg MS	0,2	114,7
Zinc	1383	mg(Zn)/kg MS	0,4	299,6

Tableau 8 – Micropolluants organiques quantifiés dans les sédiments de la retenue de Chazilly (09/09/14).

Paramètre	Code sandre	Famille	Unité	Limite de quantification	Valeur
Acénaphthylène	1622	HAP	µg/kg MS	20	34
Anthracène	1458	HAP	µg/kg MS	10	99
Benzo (a) Anthracène	1082	HAP	µg/kg MS	10	89
Benzo (a) Pyrène	1115	HAP	µg/kg MS	10	185
Benzo (b) Fluoranthène	1116	HAP	µg/kg MS	10	212
Benzo (ghi) Pérylène	1118	HAP	µg/kg MS	10	223
Benzo (k) Fluoranthène	1117	HAP	µg/kg MS	10	81
Chrysène	1476	HAP	µg/kg MS	10	125
DEHP	6616	Organo halogénés volatils	µg/kg MS	100	121
Dibenzo (ah) Anthracène	1621	HAP	µg/kg MS	10	22
Fluoranthène	1191	HAP	µg/kg MS	40	307
Indéno (123c) Pyrène	1204	HAP	µg/kg MS	10	191
Méthyl-2-Fluoranthène	1619	HAP	µg/kg MS	50	52
Pyrène	1537	HAP	µg/kg MS	40	252

5 COMPARTIMENTS BIOLOGIQUES

5.1 Phytoplancton

Le phytoplancton a été échantillonné au niveau de la zone trophogène au cours des quatre campagnes de prélèvement. La *Figure 7* présente la structure et l'évolution des peuplements phytoplanctoniques prélevés lors des quatre campagnes 2014 en termes de concentration et de biovolume algaux ainsi que celle de l'IPL calculé sur les biovolumes. Le *Tableau 9* présente la liste taxinomique quantifiée du phytoplancton au cours des quatre campagnes.

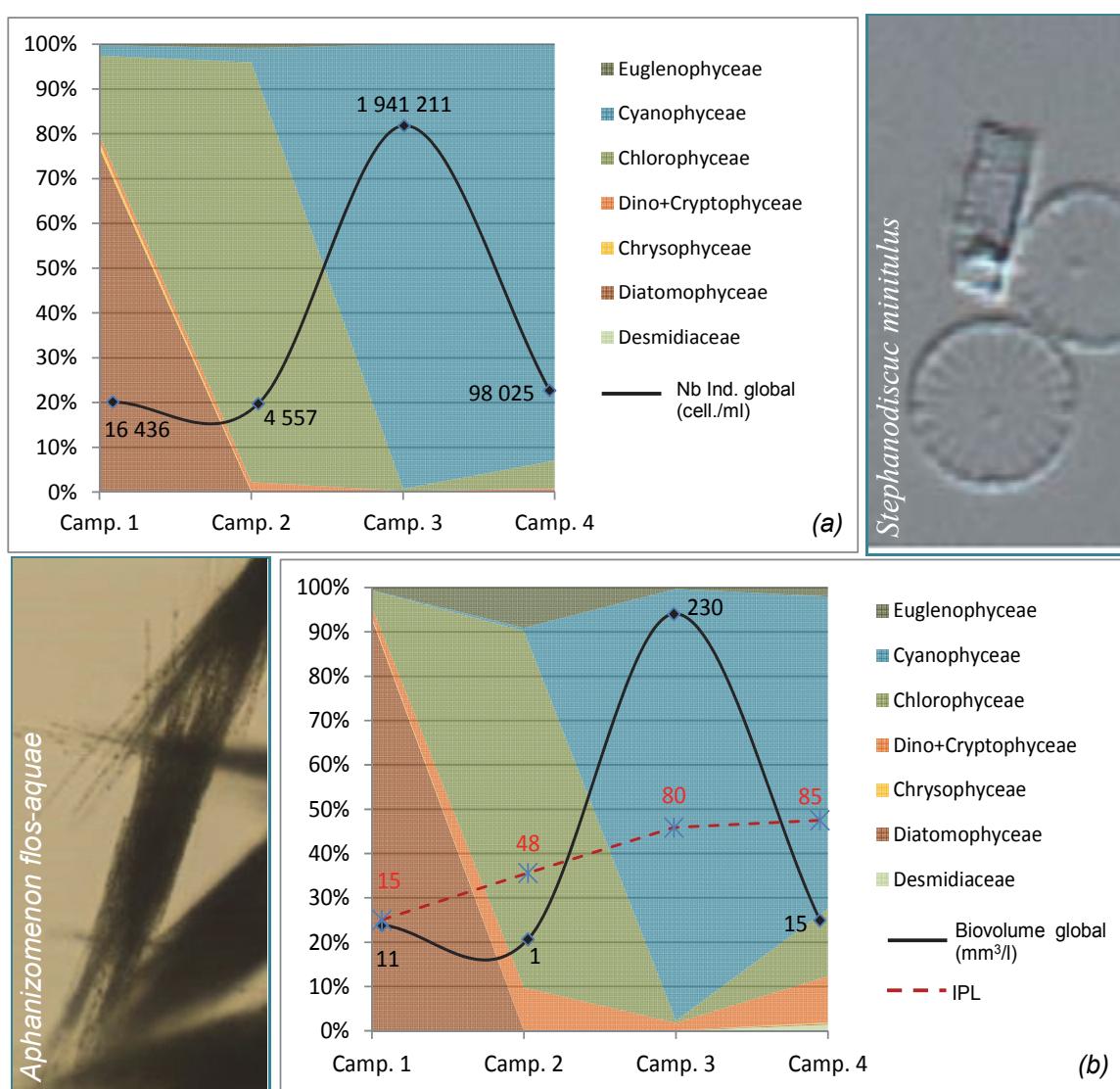


Figure 7 - Evolution de la structure des populations phytoplanctoniques de la retenue de Chazilly au cours des 4 saisons de prélèvement 2014 (regroupés en principaux groupes pigmentaires). (a) Evolution en termes de concentration (exprimée en nombre de cellules par ml d'eau) ; (b) Evolution en termes de biovolume algal (exprimé en mm³/l) et indice planctonique lacustre correspondant calculé sur la base des biovolumes.

Les structures des peuplements phytoplanctoniques, en groupes pigmentaires par campagne, sont similaires en termes de concentrations algales et de biovolumes cellulaires. Classiquement, les chlorophycées font suite aux diatomées pionnières dans la succession saisonnière. Un développement massif des cyanobactéries profitant d'une ressource en orthophosphates dans la zone euphotique (§ 4.1.3) se produit lors de la campagne de juillet. La faible quantité d'azote disponible (rapport N/P < 6) tendrait également à favoriser leur développement massif. En effet, certaines espèces de cyanobactéries sont capables de fixer l'azote atmosphérique (*Aphanizomenon flos-aquae* par exemple). Le nombre de cellules par ml est alors multiplié par 426, et le biovolume par 163. En fin de production, concentration et biovolume globaux baissent fortement, mais restent toutefois assez élevés, soit 98025 ind./ml et 15 mm³/L.

Espèce dominant les peuplements de juillet et septembre à plus de 70%, *Aphanizomenon flos-aque* est exigeante en lumière et en phosphore. En juillet, sa concentration atteint près de 1 900 000 ind/ml et 90 900 ind/ml en septembre. Fréquente lors d'efflorescences planctoniques, sa disposition en faisceau tend à augmenter son maintien dans les eaux stratifiées. Elle peut, sous certaines conditions, et en très forte abondance, ce qui est le cas lors des campagnes 3 et 4, présenter un risque de production de neurotoxines, hépatotoxines et/ou saxitoxines^{14,15}. Ces dernières peuvent être à l'origine du syndrome PSP (intoxication paralysante).

L'**IPL** moyen, calculé sur les trois campagnes de production (C2, C3, C4), est de 71/100, caractérisant le milieu d'**eutrophe**. Les notes des campagnes 3 et 4, soit 80 et 85, sont particulièrement sévères du fait de l'important développement des cyanophytes.

¹⁴ Leitão M. & A. Couté (2005). Guide pratique des Cyanobactéries planctoniques du Grand Ouest de la France. Agence de l'eau Seine Normandie. 65 p.

¹⁵ Briand P. (2009). Note de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relative à la situation de contamination des plans d'eau de la base de loisirs de Champs sur Marne par des saxitoxines. Saisine n°2009-S A-0180. AFFSA. 4p.

Tableau 9 – Liste taxinomique du phytoplancton échantillonné au cours des 4 campagnes 2014 sur la retenue de Chazilly. Les individus sont présentés en concentrations (cell./ml).

Groupes	Taxons	Code SANDRE	Campagnes			
			C1	C2	C3	C4
BACILLARIOPHYCEAE	Diatomées pennées indét.	20161				15
	Nitzschia sp. >100µm	9804				15
CHLOROPHYCEAE	Ankyra judayi	5596		198	447	44
	Chlamydomonas	6016	89			
	Chlamydomonas <10µm	6016			671	
	Chlorococcales indéterminées	24395		15		
	Chlorophycées flagellées indét. diam 5 - 10 µm	20154				73
	Chlorophycées indéterminées	20155		128		
	chlorophycées unicellulaires 5-10µm	20155			447	421
	Chlorotetraedron incus	5886	22			
	Coelastrum astroideum	5608				145
	Coelastrum microporum	5610	133	638		2874
	Coenochloris fottii	5618		150		305
	Crucigenia tetrapedia	5633		15	895	
	Crucigeniella	5634			3355	58
	Desmodesmus communis	31933	44			755
	Desmodesmus costato-granulatus	31932	931			
	Desmodesmus subspicatus	31950			447	
	Dictyosphaerium (2µm)	5645	66	62		
	Elakatothrix gelatinosa	5664		187		
	Kirchneriella	4755		15		
	Kirchneriella contorta	5697	321			
	Monoraphidium circinale	5730	100	183		
	Monoraphidium komarkovae	5735	55			
	Monoraphidium minutum	5736		18		
	Monoraphidium nanum	9234			671	15
	Monoraphidium tortile	5741		4		
	Oocystis	5752				73
	Oocystis borgei	5753		191		
	Oocystis lacustris	5757		114		58
	Oocystis parva	5758	44	767	895	15
	Pediastrum boryanum	5769		521		465
	Pediastrum duplex	5772				465
	Pediastrum simplex	5777				232
	Pediastrum tetras	5780			1565	
	Phacotus lenticularis	6048		7		87
	Scenedesmus ellipticus	5826				29
	Sphaerocystis	5878		737		
	Tetraedron minimum	5888				15
	Tetraselmis cf.cordiformis	5981	44			
	Tetrastrum staurogeniaeforme	5904	177			
	Tetrastrum triangulare	9300	321	59		
CHRYSOPHYCEAE	Chrysococcus	9570	155	4	224	
	Erkenia subaequiciliata	6149			447	
	Kephryion	6150				15
	Kephryion rubri-claustri	6152	55	4		
	Ochromonas petite taille <5µm	6158		4		
COSCINODISCOPHYCEAE	Cyclostephanos dubius	8599	942			
	Cyclostephanos invistitus	8600	321			
	Diatomées centriques (5 µm)	31228		4		
	Diatomées centriques indéterminées <10 µm	31228			224	29
	Diatomées centriques indéterminées >10 µm	20160			224	15
	Stephanodiscus minutulus	8753	11238			
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

		-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-
CRYPTOPHYCEAE	Cryptomonas	6269	144	62	1565	377
	Cryptomonas marssonii	6273		22		
	Cryptomonas ovata	6274			447	189
	Goniomonas truncata	35416			224	58
	Plagioselmis nannoplantica	9634	133	4	1342	15
CYANOPHYCEAE	Anabaena	1101		92		
	Anabaena spiroides	6288			4473	
	Anabaena viguieri	31797			41597	
	Aphanizomenon flos-aquae	6291			1874118	90825
	Aphanizomenon issatschenkoi	9668			4473	
	Aphanocapsa	6307		51		
	Chroococcus	6355			447	
	Limnothrix redekei	6448	377			
	Microcystis	4740				160
	Oscillatoriales indeterminées fines	20165	11		1342	
DINOPHYCEAE	Ceratium	4949				15
EUGLENOPHYCEAE	Euglena	6479		15		15
	Monomorphina pyrum	31796	11			
	Trachelomonas	6527	22	26	447	44
	Trachelomonas volvocina	6544				58
	Trachelomonas volvocinopsis	6545				15
FRAGILARIOPHYCEAE	Fragilaria crotonensis	6666	22			
	Ulnaria ulna var. acus	19120	78			
SYNUROPHYCEAE	Mallomonas	6209	11			15
TREBOUXIOPHYCEAE	Chlorella	5929	11	4		
	Dictyosphaerium	5645		242		
	Dictyosphaerium pulchellum	5648		11		
	Didymocystis fina	9193	199			
	Didymocystis inermis	5653	22			
	Didymocystis planctonica	25668	66			
	Lagerheimia genevensis	5714	266	4	224	
XANTHOPHYCEAE	Dichotomococcus curvatus	6231	754			
	Goniochloris mutica	6237				15
	Goniochloris smithii	6238	11			
ZYGNEMATOPHYCEAE	Staurastrum	1128				29
	Total général		17201	4557	1941211	98040

5.2 Oligochètes

Les prélèvements d'oligochètes dans les sédiments de la retenue de Chazilly ont été réalisés le 21 mai 2014. Un début de stratification thermique était alors en place. La *Figure 8* situe les points de prélèvement sur un fond de carte IGN. Les listes faunistiques obtenues sont présentées dans le *Tableau 10* (le rapport d'analyse est fourni en annexes).

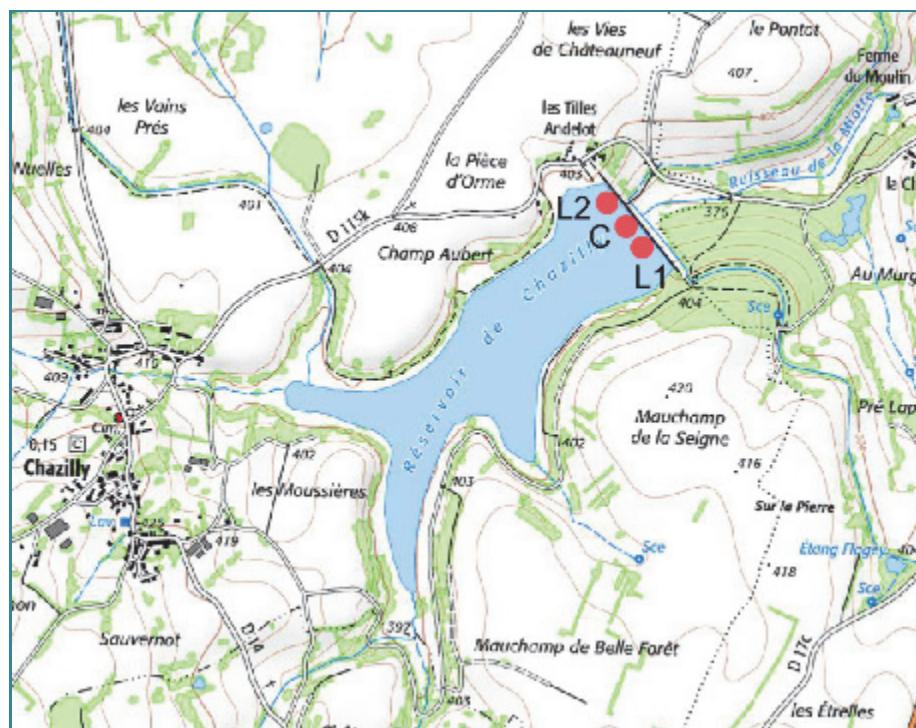


Figure 8 – Carte de localisation des points de prélèvement IOBL. Retenue de Chazilly, 20/05/2014. C : point profond, L1 et L2 : points littoraux. Echelle : 1/17 000^{ème}.

Les trois peuplements oligochètes présentent des listes faunistiques composées à près de 100% de *Tubificinae* sans soies capillaires, formes très résistantes à la pollution. Le prélèvement du point profond est caractérisé par une quasi-absence d'oligochètes (2 individus pour 0,1 m²) due aux conditions anaérobiques régnant dans la couche profonde de mai à septembre. Les points littoraux, prélevés à la profondeur de 5 m, contiennent environ 400 ind./m² dont entre 21% (L1) et 7% (L2) de *Limnodrilus claparedeanus*, espèce considérée comme indicatrice d'un état de forte pollution lorsqu'elle est le seul taxon ou qu'elle domine le peuplement.

Les notes **IOBL** des points littoraux sont de 9,7 (L1) et 11,8 (L2) alors que celle du point profond n'est que de 2,2. Aucune espèce sensible n'a été recensée dans les prélèvements, les **sédiments** seraient plutôt de **mauvaise qualité**. La note IOBL global pour la retenue de Chazilly est de 6,6, soit un **potentiel métabolique des sédiments moyen**. Cette note moyenne reflète les problèmes de désoxygénéation des couches profondes de mai à septembre¹⁶.

¹⁶ Lafont M. 2007. Interprétation de l'indice lacustre oligochètes IOBL et son intégration dans un système d'évaluation de l'état écologique. Cemagref/MEDAD. 18 pp.

Tableau 10 – Listes faunistiques et valeurs de l'IOBL pour la retenue de Chazilly, le 21/05/2014. Les valeurs indiquent une densité pour 0,1 m².

		Retenue de Chazilly			
		20/05/2014			
		profondeur (m)	P	L1	L2
Taxons	Code	Code Sandre			
Naididae					
Tubificinae avec soies capillaires sous-total (%)	<i>Immatures</i>	TUBC	5231	0 0	0 0 1 1
Tubificinae sans soie capillaire sous-total (%)	<i>Immatures</i> <i>Limnodrilus claparedeanus</i> <i>Limnodrilus hoffmeisteri</i> <i>Limnodrilus profundicola</i>	TUSS LICL LIHO LIPR	5230 2992 2991 2990	1 1 0 0	284 81 17 0
				100	100
	Densité totale (D) (pour 0,1 m²)			2	382
					403
Calcul IOBL					
Nombre d'espèces (S)			1	2	4
IOBL = S+3log10(D+1)			2,4	9,7	11,8
Pourcentage d'espèces sensibles par point			0	0	0
Pourcentage d'espèces sensibles rapporté à la densité globale du PE			0	0	0
Indice IOBL Total ⁽¹⁾					6,6

* Espèces sensibles à la pollution dans les sédiments lacustres profonds.

⁽¹⁾ : Paramètre non couvert par l'accréditation (non mentionné par la Norme IOBL NF T90-391 (mars 2005)),

mais utilisé dans le calcul de l'indice oligochètes IOL de la diagnose rapide des plans d'eau du CEMAGREF version Juillet 2003.

-1 point profond P1 et 1 point en profondeur intermédiaire P2 : IOBL total = 1/2 (IOBL P1 + IOBL P2)

-1 point profond P1 et 2 points en profondeur intermédiaire P2 et P3 : IOBL total = 1/2 IOBL P1 + 1/4 IOBL P2 + 1/4 IOBL P3

ANNEXES

Annexe 1

Liste des micropolluants analysés sur eau

Type	Code SANDRE	Paramètre	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants métalliques	1454	Acétidényle	1454	Acétamiprid
Micropolluants métalliques	5579	Acétochlore	5579	Acétochlore
Micropolluants métalliques	1903	Acibenzolar-S-Méthyl	1903	Acibenzolar-S-Méthyl
Micropolluants métalliques	5581	Acide monochloroacétique	5581	Acide monochloroacétique
Micropolluants métalliques	1465	Acide nitrotriacétique (NTA)	1465	Acide nitrotriacétique (NTA)
Micropolluants métalliques	1521	Acide perfluorodecan sulfonique (PF)	1521	Acide perfluorodecan sulfonique (PF)
Micropolluants métalliques	6550	Acide perfluorodecanoïque (PFDA)	6550	Acide perfluorodecanoïque (PFDA)
Micropolluants métalliques	6509	Acide perfluoro-dodecanoïque (PFDo)	6509	Acide perfluoro-dodecanoïque (PFDo)
Micropolluants métalliques	6507	Acide perfluorohexanesulfonique (PFH)	6507	Acide perfluorohexanesulfonique (PFH)
Micropolluants métalliques	6830	Acide perfluorohexanesulfonique (PFHS)	6830	Acide perfluorohexanesulfonique (PFHS)
Micropolluants métalliques	5977	Acide perfluoro-n-heptanoïque (PFH)	5977	Acide perfluoro-n-heptanoïque (PFH)
Micropolluants métalliques	5978	Acide perfluoro-n-hexanoïque (PFHA)	5978	Acide perfluoro-n-hexanoïque (PFHA)
Micropolluants métalliques	6508	Acide perfluoro-n-nonanoïque (PFNA)	6508	Acide perfluoro-n-nonanoïque (PFNA)
Micropolluants métalliques	6510	Acide perfluoro-n-undecanoïque (PFU)	6510	Acide perfluoro-n-undecanoïque (PFU)
Micropolluants métalliques	6560	Acide perfluooctanesulfonique (PFOS)	6560	Acide perfluooctanesulfonique (PFOS)
Micropolluants métalliques	5347	Acide perfluoro-octanoïque (FOA)	5347	Acide perfluoro-octanoïque (FOA)
Micropolluants métalliques	6547	Acide Perfluotetradecanoïque (PFT)	6547	Acide Perfluotetradecanoïque (PFT)
Micropolluants métalliques	1970	Acliflofen	1970	Acliflofen
Micropolluants métalliques	1688	Acilonifen	1688	Acilonifen
Micropolluants métalliques	1310	Acinathrine	1310	Acinathrine
Micropolluants métalliques	1101	Alachlore	1101	Alachlore
Micropolluants métalliques	1102	Aldicarbe	1102	Aldicarbe
Micropolluants métalliques	1807	Aldicarbe sulfone	1807	Aldicarbe sulfone
Micropolluants métalliques	1806	Aldicarbe sulfoxyde	1806	Aldicarbe sulfoxyde
Micropolluants métalliques	1103	Aldrine	1103	Aldrine
Micropolluants métalliques	1697	Allethrine	1697	Allethrine
Micropolluants métalliques	7501	Allyxycarbe	7501	Allyxycarbe
Micropolluants métalliques	6651	alpha-Hexabromocyclododecane	6651	alpha-Hexabromocyclododecane
Micropolluants métalliques	1812	Alphaméthrine	1812	Alphaméthrine
Micropolluants métalliques	1104	Amétrine	1104	Amétrine
Micropolluants métalliques	5697	Amidithion	5697	Amidithion
Micropolluants métalliques	2012	Amidosulfuron	2012	Amidosulfuron
Micropolluants métalliques	5523	Aminocarbe	5523	Aminocarbe
Micropolluants métalliques	2537	Aminochlorophénol-2,4	2537	Aminochlorophénol-2,4
Micropolluants métalliques	1105	Aminotiazole	1105	Aminotiazole
Micropolluants métalliques	7516	Amiprofobs-méthyl	7516	Amiprofobs-méthyl
Micropolluants métalliques	1308	Amitraze	1308	Amitraze
Micropolluants métalliques	1907	AMPA	1907	AMPA
Micropolluants métalliques	6594	Anilofos	6594	Anilofos
Micropolluants métalliques	1458	Anthraène	1458	Anthraène
Micropolluants métalliques	2013	Anthraguinone	2013	Anthraguinone
Micropolluants métalliques	1965	Asulame	1965	Asulame
Micropolluants métalliques	1107	Atrazine	1107	Atrazine
Micropolluants métalliques	1832	Atrazine 2 hydroxy	1832	Atrazine 2 hydroxy
Micropolluants métalliques	1109	Atrazine désopropyl	1109	Atrazine désopropyl
Micropolluants métalliques	1108	Atrazine désoxy	1108	Atrazine désoxy
Micropolluants métalliques	1830	Atrazine désthy déisopropy	1830	Atrazine désthy déisopropy
Micropolluants métalliques	1914	Azaconazole	1914	Azaconazole
Micropolluants métalliques	2015	Azaméthiphos	2015	Azaméthiphos
Micropolluants métalliques	2937	Azimsulfuron	2937	Azimsulfuron
Micropolluants métalliques	1110	Azinphos éthyl	1110	Azinphos éthyl
Micropolluants métalliques	1111	Azinphos méthyl	1111	Azinphos méthyl
Micropolluants métalliques	1951	Azoxystrobine	1951	Azoxystrobine
Micropolluants métalliques	6231	BDE 181	6231	BDE 181
Micropolluants métalliques	5986	BDE 203	5986	BDE 203
Micropolluants métalliques	5997	BDE 205	5997	BDE 205
Micropolluants métalliques	2915	BDE 100	2915	BDE 100
Micropolluants métalliques	1100	Acéphate	1100	Acéphate
Micropolluants métalliques	1100	Acénaphthène	1100	Acénaphthène
Micropolluants métalliques	1622	Acénaphthylène	1622	Acénaphthylène
Micropolluants métalliques	1453	Acénaphthène	1453	Acénaphthène
Micropolluants métalliques	2817	Chloro-3-néthylniline	2817	Chloro-3-néthylniline
Micropolluants métalliques	6427	2-tertbutyl 4-néthylphénol	6427	2-tertbutyl 4-néthylphénol
Micropolluants métalliques	7019	3,4,5-trichloroaniline	7019	3,4,5-trichloroaniline
Micropolluants métalliques	5695	4-nonylphénols ramifiés	5695	4-nonylphénols ramifiés
Micropolluants métalliques	2819	4-tert-butylphénol	2819	4-tert-butylphénol
Micropolluants métalliques	2820	4-Chloro-2-méthylaniline	2820	4-Chloro-2-méthylaniline
Micropolluants métalliques	2823	3-Chloro-4-néthylniline	2823	3-Chloro-4-néthylniline
Micropolluants métalliques	5474	4-Chloro-N-méthylaniline	5474	4-Chloro-N-méthylaniline
Micropolluants métalliques	1958	4-nonylphénols ramifiés	1958	4-nonylphénols ramifiés
Micropolluants métalliques	2810	4-tert-octylphénol	2810	4-tert-octylphénol
Micropolluants métalliques	1959	4-tert-octylphénol	1959	4-tert-octylphénol
Micropolluants métalliques	2863	5,6,7,8-Tetrahydro-2-naphthol	2863	5,6,7,8-Tetrahydro-2-naphthol
Micropolluants métalliques	2822	5-Chloroanisole	2822	5-Chloroanisole
Micropolluants métalliques	2817	Chloro-3-néthylniline	2817	Chloro-3-néthylniline
Micropolluants métalliques	1453	Acénaphthène	1453	Acénaphthène
Micropolluants métalliques	1622	Acénaphthylène	1622	Acénaphthylène
Micropolluants métalliques	1100	Acéphate	1100	Acéphate

Type	Code SANDRE	Paramètre	
Micropolluants organiques		Buturon	1531
Micropolluants organiques		Butylate	7038
Micropolluants organiques		Butylbenzène n	1855
Micropolluants organiques		Butylbenzène sec	1610
Micropolluants organiques		Butylbenzène tert	1611
Cadusofos		Cadusofos	1863
Captafol		Captafol	1127
Captane		Captane	1128
Carbaryl		Carbaryl	1463
Carbendazime		Carbendazime	1129
Carbetamide		Carbetamide	1333
Carbofuran		Carbofuran	1130
Carbofuran 3 hydroxy		Carbofuran 3 hydroxy	1805
Carbophénothion		Carbophénothion	1131
Carbosulfan		Carbosulfan	1864
Carboxine		Carboxine	2975
Carfenatrazone-éthy		Carfenatrazone-éthy	2976
Chloranthétrione		Chloranthétrione	1885
Chlorantraniliprole		Chlorantraniliprole	7500
Chlorbutame		Chlorbutame	1336
Chlordane alpha		Chlordane alpha	7010
Chlordane beta		Chlordane beta	1757
Chlordane gamma		Chlordane gamma	1758
Chordécone		Chordécone	1886
Chlorenazon		Chlorenazon	5553
Chlofenvinphos		Chlofenvinphos	1464
Chlorfiazuron		Chlorfiazuron	2950
Chlordanzone		Chlordanzone	1133
Chlormuron-éthyl		Chlormuron-éthyl	5522
Chlorméquat		Chlorméquat	1134
Chloro-2-p-toluidine		Chloro-2-p-toluidine	1606
Chloralcanes C10-C13		Chloralcanes C10-C13	1955
Chloraniline-2		Chloraniline-2	1593
Chloraniline-3		Chloraniline-3	1592
Chloraniline-4		Chloraniline-4	1591
Chlorobenzène		Chlorobenzène	1467
Chlorobromuron		Chlorobromuron	2016
Chlorodinitrobenzène-1,2,4		Chlorodinitrobenzène-1,2,4	1612
Chloroforme (Trichlorométhane)		Chloroforme (Trichlorométhane)	1135
Chlorométhylaniline-4,2		Chlorométhylaniline-4,2	2821
Chlorométhylphénol-2,5		Chlorométhylphénol-2,5	1635
Chlorométhylphénol-2,6		Chlorométhylphénol-2,6	2759
Chlorométhylphénol-4,2		Chlorométhylphénol-4,2	1634
Chlorométhylphénol-4,3		Chlorométhylphénol-4,3	1636
Chloronaphthalène-1		Chloronaphthalène-1	1603
Chloronaphthalène-2		Chloronaphthalène-2	1604
Chloronède		Chloronède	1341
Chloronitroaniline-4,2		Chloronitroaniline-4,2	1594
Chloronitrobenzène-1,2		Chloronitrobenzène-1,2	1469
Chloronitrobenzène-1,3		Chloronitrobenzène-1,3	1468
Chloronitrobenzène-1,4		Chloronitrobenzène-1,4	1470
Chloronitrotolène-2,3		Chloronitrotolène-2,3	2814
Chloronitrotolène-4,2		Chloronitrotolène-4,2	1605
Chlorophacine		Chlorophacine	1684
Chlorophénol-2		Chlorophénol-2	1471
Chlorophénol-3		Chlorophénol-3	1651
Butraline		Butraline	

Type	Code SANDRE	Paramètre	
Micropolluants organiques		BDE138	2913
Micropolluants organiques		BDE153	2912
Micropolluants organiques		BDE154	2911
Micropolluants organiques		BDE17	2921
Micropolluants organiques		BDE183	2910
Micropolluants organiques		BDE190	2909
Micropolluants organiques		BDE209	1815
Micropolluants organiques		BDE28	2920
Micropolluants organiques		BDE47	2919
Micropolluants organiques		BDE66	2918
Micropolluants organiques		BDE71	2917
Micropolluants organiques		BDE75	7437
Micropolluants organiques		BDE85	2914
Micropolluants organiques		BDE99	2916
Bénalaxylyl		Bénalaxylyl	1687
Benzalxylyl (cumyluron)		Benzalxylyl (cumyluron)	6391
Bandicarabe		Bandicarabe	1329
Benfluridine		Benfluridine	1112
Benfuracarbe		Benfuracarbe	2924
Benoxacor		Benoxacor	2074
Bensulfuron-méthyl		Bensulfuron-méthyl	5512
Bensulide		Bensulide	6595
Benzone		Benzone	1113
Benthialcarbo-isopropyl		Benthialcarbo-isopropyl	7460
Benthiocarbe		Benthiocarbe	1764
Benzène		Benzène	1114
Benzene, 1-chloro-2-methyl-1,3-nitro-		Benzene, 1-chloro-2-methyl-1,3-nitro-	2816
Benzidine		Benzidine	1607
Benzo (a) Anthracène		Benzo (a) Anthracène	1082
Benzo (b) Pyréne		Benzo (b) Pyréne	1115
Benzo (b) Fluoranthène		Benzo (b) Fluoranthène	1116
Benzo (g,h,i) Fluoranthène		Benzo (g,h,i) Fluoranthène	1118
Béta-cyclathrine		Béta-cyclathrine	3209
Béta-Hexabromocyclododecane		Béta-Hexabromocyclododecane	6652
Bifénox		Bifénox	1119
Bifenthrine		Bifenthrine	1120
Bioresméthine		Bioresméthine	1502
Biphényle		Biphényle	1584
Bisphénol-A		Bisphénol-A	2766
Biterfatol		Biterfatol	1529
Bixafen		Bixafen	7345
Boscalid		Boscalid	5526
Bromacil		Bromacil	1686
Bromadiolone		Bromadiolone	1859
Bromofome		Bromofome	1122
Bromophos éthyl		Bromophos éthyl	1123
Bromophos méthyl		Bromophos méthyl	1124
Bromopropylate		Bromopropylate	1685
Bromoxynil		Bromoxynil	1125
Bromoxynil octaoate		Bromoxynil octaoate	1941
Bromuconazole		Bromuconazole	1860
Buletcarbe		Buletcarbe	7502
Buprimate		Buprimate	1861
Buprofizine		Buprofizine	1862
Butamifos		Butamifos	5710
Butraline		Butraline	1126

Type	Code SANDRE	Paramètre	Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1146	DDE-p,p'
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1147	DDT-o,p'
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1148	DDT-p,p'
Micropolluants organiques		DEHP	Micropolluants organiques	6616	
Micropolluants organiques		Délaméthrine	Micropolluants organiques	1149	
Micropolluants organiques		Déméton O + S	Micropolluants organiques	1550	
Micropolluants organiques		Déméton S méthyl	Micropolluants organiques	1153	
Micropolluants organiques		Déméton S méthyl sulfone	Micropolluants organiques	1154	
Micropolluants organiques		Déméton-O	Micropolluants organiques	1150	
Micropolluants organiques		Déméton-S	Micropolluants organiques	1152	
Micropolluants organiques		Déséthyl-terbutyléthoxy-2-hydroxy	Micropolluants organiques	2051	
Micropolluants organiques		Déséthylterbutylazine	Micropolluants organiques	5750	
Micropolluants organiques		Desmidophane	Micropolluants organiques	2980	
Micropolluants organiques		Desmétilylisoproturon	Micropolluants organiques	2738	
Micropolluants organiques		Desményrone	Micropolluants organiques	1155	
Micropolluants organiques		Dialate	Micropolluants organiques	1156	
Micropolluants organiques		Diazinon	Micropolluants organiques	1157	
Micropolluants organiques		Dibenzo (ah) Anthracène	Micropolluants organiques	1621	
Micropolluants organiques		Dibromochlorméthane	Micropolluants organiques	1158	
Micropolluants organiques		Dibromoéthane-1,2	Micropolluants organiques	1498	
Micropolluants organiques		Dibromométhane	Micropolluants organiques	1513	
Micropolluants organiques		Dibutylétain oation	Micropolluants organiques	7074	
Micropolluants organiques		Dicamba	Micropolluants organiques	1480	
Micropolluants organiques		Dichlobénil	Micropolluants organiques	1679	
Micropolluants organiques		Dichlofenthion	Micropolluants organiques	1159	
Micropolluants organiques		Dichlofluanide	Micropolluants organiques	1360	
Micropolluants organiques		Dichlorethane-1,1	Micropolluants organiques	1160	
Micropolluants organiques		Dichlorethane-1,2	Micropolluants organiques	1161	
Micropolluants organiques		Dichloréthyène-1,1	Micropolluants organiques	1162	
Micropolluants organiques		Dichloréthyène-1,2	Micropolluants organiques	1163	
Micropolluants organiques		Dichloréthyène-1,2 cis	Micropolluants organiques	1456	
Micropolluants organiques		Dichloréthyène-1,2 trans	Micropolluants organiques	1727	
Micropolluants organiques		Dichlormide	Micropolluants organiques	2929	
Micropolluants organiques		Dichloraniline-2,3	Micropolluants organiques	1590	
Micropolluants organiques		Dichloraniline-2,4	Micropolluants organiques	1589	
Micropolluants organiques		Dichloraniline-2,5	Micropolluants organiques	1588	
Micropolluants organiques		Dichloraniline-2,6	Micropolluants organiques	1587	
Micropolluants organiques		Dichloraniline-3,4	Micropolluants organiques	1586	
Micropolluants organiques		Dichloraniline-3,5	Micropolluants organiques	1585	
Micropolluants organiques		Dichlorobenzene-1,2	Micropolluants organiques	1165	
Micropolluants organiques		Dichlorobenzene-1,3	Micropolluants organiques	1164	
Micropolluants organiques		Dichlorobenzene-1,4	Micropolluants organiques	1166	
Micropolluants organiques		Dichlorobenzene-2,3	Micropolluants organiques	1617	
Micropolluants organiques		Dichlorobenzene-2,3	Micropolluants organiques	1616	
Micropolluants organiques		Dichlorobenzene-2,4	Micropolluants organiques	1484	
Micropolluants organiques		Dichlorobromométhane	Micropolluants organiques	1167	
Micropolluants organiques		Dichlorophène	Micropolluants organiques	1168	
Micropolluants organiques		Dichloronitrobenzène-2,3	Micropolluants organiques	1617	
Micropolluants organiques		Dichloronitrobenzène-2,4	Micropolluants organiques	1616	
Micropolluants organiques		Dichloronitrobenzène-2,5	Micropolluants organiques	1614	
Micropolluants organiques		Dichlorophénol-2,3	Micropolluants organiques	1613	
Micropolluants organiques		Dichlorophénol-2,4	Micropolluants organiques	1646	
Micropolluants organiques		Dichlorophénol-2,5	Micropolluants organiques	1649	
Micropolluants organiques		Dichlorophénol-2,6	Micropolluants organiques	1648	
Micropolluants organiques		Dichlorophénol-3,4	Micropolluants organiques	1647	
Micropolluants organiques		Dichlorophénol-3,5	Micropolluants organiques	1646	
Micropolluants organiques		DDE-o,p'			
Micropolluants organiques		DDP-o,p'			
Micropolluants organiques		DDD-o,p'			
Micropolluants organiques		DDE-o,p'			

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1779	Endosulfan beta
Micropolluants organiques	1742	Endosulfan sulfate
Micropolluants organiques	1181	Endrine
Micropolluants organiques	2941	Endrine aldehyde
Micropolluants organiques	1494	Epichlorohydrine
Micropolluants organiques	1873	EPN
Micropolluants organiques	1744	Epoiconazole
Micropolluants organiques	1182	EPTC
Micropolluants organiques	7504	Equilin
Micropolluants organiques	1809	Estenvalérate
Micropolluants organiques	5397	Estradiol
Micropolluants organiques	6446	Estriol
Micropolluants organiques	5396	Estrone
Micropolluants organiques	5529	Ethametsulfuron-methyl
Micropolluants organiques	2093	Ethephon
Micropolluants organiques	1763	Ethidimuron
Micropolluants organiques	5528	Ethiofencarbe sulfone
Micropolluants organiques	6534	Ethiofencarbe sulfoxyde
Micropolluants organiques	1183	Ethion
Micropolluants organiques	1874	Ethiphencarbe
Micropolluants organiques	1184	Ethofuméstate
Micropolluants organiques	1495	Ethoprophos
Micropolluants organiques	5527	Ethoxysulfuron
Micropolluants organiques	2673	Ethyl tert-butyl ether
Micropolluants organiques	1497	Ethylenbenzène
Micropolluants organiques	5648	Ethylène thioliée
Micropolluants organiques	6601	Ethylenetriée
Micropolluants organiques	2629	Ethynyl estradiol
Micropolluants organiques	5625	Etoiazole
Micropolluants organiques	5760	Etrimos
Micropolluants organiques	2020	Famoxadone
Micropolluants organiques	5761	Famphur
Micropolluants organiques	2057	Féhamidone
Micropolluants organiques	1185	Féharniol
Micropolluants organiques	2742	Fénazaquin
Micropolluants organiques	1906	Ferbuconazole
Micropolluants organiques	2078	Fenbutatin oxyde
Micropolluants organiques	7513	Fenchlorazole-ethyl
Micropolluants organiques	1186	Fenchlorphos
Micropolluants organiques	2743	Fenhexamid
Micropolluants organiques	1187	Fénitrothion
Micropolluants organiques	5627	Fenilon
Micropolluants organiques	5763	Fenobucarb
Micropolluants organiques	5970	Fenothiocarbe
Micropolluants organiques	1973	Fénoxaprop éthy
Micropolluants organiques	1967	Fénoxycarbe
Micropolluants organiques	1188	Fenpropathrine
Micropolluants organiques	1700	Fenpropidine
Micropolluants organiques	1189	Fenpropimorph
Micropolluants organiques	1190	Fenthion
Micropolluants organiques	1500	Fénuron
Micropolluants organiques	1701	Fenvalate
Micropolluants organiques	2009	Fipronil
Micropolluants organiques	1840	Flamprop-isopropyl
Micropolluants organiques	6539	Flamprop-méthyl
Micropolluants organiques	1939	Ficasulfuron
Micropolluants organiques	6393	Flonicamid

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1405	Hexaconazole
Micropolluants organiques	1875	Hexalumuron
Micropolluants organiques	1673	Hexazinone
Micropolluants organiques	1876	Hexylhiazox
Micropolluants organiques	1704	Imazallil
Micropolluants organiques	1695	Imazanéthabenz
Micropolluants organiques	1911	Imazanéthabenz méthyl
Micropolluants organiques	2986	Imazanox
Micropolluants organiques	2890	Imazapyr
Micropolluants organiques	2860	IMAZAQUINE
Micropolluants organiques	7510	Imbenconazole
Micropolluants organiques	1877	Imidaclopride
Micropolluants organiques	1204	Indeno (123c) Pyrène
Micropolluants organiques	5483	Indoxacarbe
Micropolluants organiques	2741	Iodocarbe
Micropolluants organiques	2025	Iodosulfuron
Micropolluants organiques	2563	Iopronofos
Micropolluants organiques	1206	Ioxynil
Micropolluants organiques	2871	Ioxynil méthyl éster
Micropolluants organiques	1942	Ioxynil octanoate
Micropolluants organiques	7508	Ipoconazole
Micropolluants organiques	5777	Iprobenfos
Micropolluants organiques	1206	Iprodione
Micropolluants organiques	2951	Iprovalicarbe
Micropolluants organiques	1935	Irgarol
Micropolluants organiques	1976	Isazofos
Micropolluants organiques	1836	Isobutylbenzene
Micropolluants organiques	1207	Isodrine
Micropolluants organiques	1829	Isophenphos
Micropolluants organiques	5781	Isoprocarb
Micropolluants organiques	1633	Isopropylbenzène
Micropolluants organiques	2681	Isopropyltoluène o
Micropolluants organiques	1856	Isopropyltoluène p
Micropolluants organiques	1208	Isoproturon
Micropolluants organiques	2722	Isothiocyanate de méthyle
Micropolluants organiques	1672	Isoxaben
Micropolluants organiques	2807	Isoxadifen-éthyle
Micropolluants organiques	1945	Isoxaflutol
Micropolluants organiques	5784	Isoxathion
Micropolluants organiques	7505	Karbutilate
Micropolluants organiques	1950	Kresoxim méthyl
Micropolluants organiques	1094	Lambda Cyhalothrine
Micropolluants organiques	1406	Lénacile
Micropolluants organiques	1209	Linuron
Micropolluants organiques	2026	Lußenuron
Micropolluants organiques	1210	Malathion
Micropolluants organiques	5787	Malathion- α -analog
Micropolluants organiques	1211	Mancozébe
Micropolluants organiques	6399	Mandipropamid
Micropolluants organiques	1705	Manèbe
Micropolluants organiques	2745	MCPA-1-butyl ester
Micropolluants organiques	2746	MCPA-2-ethylhexyl ester
Micropolluants organiques	2747	MCPA-butoxyethyl ester
Micropolluants organiques	2748	MCPA-ethyl-ester
Micropolluants organiques	2749	MCPA-méthyl-ester
Micropolluants organiques	5789	Mecabam
Micropolluants organiques	1214	Mécoprop

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	2810	Florsulam
Micropolluants organiques	6545	Fluazifop
Micropolluants organiques	1825	Fluazifop-butyl
Micropolluants organiques	2984	Fluazinam
Micropolluants organiques	2022	Fludioxonil
Micropolluants organiques	1676	Flufenoxuron
Micropolluants organiques	2023	Flumioxazine
Micropolluants organiques	1501	Fluométruron
Micropolluants organiques	1191	Fluoranthène
Micropolluants organiques	1623	Fluorène
Micropolluants organiques	7073	Fluorures
Micropolluants organiques	5638	Fluoxastrobine
Micropolluants organiques	2565	Fluparsulfuron methyl/e
Micropolluants organiques	2056	Fluquinconazole
Micropolluants organiques	1974	Fluridone
Micropolluants organiques	1675	Flurochlorfone
Micropolluants organiques	1765	Fluroxypyr
Micropolluants organiques	2547	Fluroxypyr-méthyl
Micropolluants organiques	2024	Fluprimidol
Micropolluants organiques	2008	Flutamone
Micropolluants organiques	1194	Flusilazole
Micropolluants organiques	2985	Flutolanil
Micropolluants organiques	1503	Flutiafol
Micropolluants organiques	1192	Fojetol
Micropolluants organiques	2075	Fomesafen
Micropolluants organiques	1674	Fonofos
Micropolluants organiques	2806	Foramsulfuron
Micropolluants organiques	5969	Forchloréneuron
Micropolluants organiques	1702	Formaldéhyde
Micropolluants organiques	1703	Formétanate
Micropolluants organiques	1504	Formothion
Micropolluants organiques	1975	Foséthyl aluminium
Micropolluants organiques	2744	Fosthiazate
Micropolluants organiques	1908	Furatixyl
Micropolluants organiques	2567	Furathiocarb
Micropolluants organiques	7441	Furilazole
Micropolluants organiques	6653	gamma-Hexabromocyclodécane
Micropolluants organiques	1526	Glufosinate
Micropolluants organiques	2731	Glufosinate-ammonium
Micropolluants organiques	1506	Glyphosate
Micropolluants organiques	5508	Haloifuron-méthyl
Micropolluants organiques	2047	Haloxifop
Micropolluants organiques	1833	Haloxifop-éthoxyléthyl
Micropolluants organiques	1200	H-Ch alpha
Micropolluants organiques	1201	H-Ch beta
Micropolluants organiques	1202	H-Ch delta
Micropolluants organiques	2046	H-Ch epsilon
Micropolluants organiques	1203	H-Ch gamma
Micropolluants organiques	2599	Hepabromodiphényl éther
Micropolluants organiques	1197	Héptachlore
Micropolluants organiques	1748	Héptachlore époxide cis
Micropolluants organiques	1749	Héptachlore époxide trans
Micropolluants organiques	1910	Hephienophos
Micropolluants organiques	2600	H-Exabromodiphényl éther
Micropolluants organiques	1199	Hexachlorobenzène
Micropolluants organiques	1652	Hexachlorobutadiène
Micropolluants organiques	1656	Hexachloroéthane

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1517	Naphthalène
Micropolluants organiques	2870	Mecoprop n isobutyl ester
Micropolluants organiques	2750	Mecoprop-1-octyl ester
Micropolluants organiques	2751	Mecoprop-2,4,4-trimethylphenyl ester
Micropolluants organiques	2752	Mecoprop-2-butylhexyl éster
Micropolluants organiques	2753	Mecoprop-2-éthylhexyl ester
Micropolluants organiques	2754	Mecoprop-2-octyl ester
Micropolluants organiques	2755	Mecoprop-méthyl ester
Micropolluants organiques	1968	Ménaçet
Micropolluants organiques	2930	Méfenopyr diethyl
Micropolluants organiques	2568	Méfludide
Micropolluants organiques	2987	Méfinoxam
Micropolluants organiques	5533	Mepamipyrim
Micropolluants organiques	5791	Mephosfolan
Micropolluants organiques	1969	Mépiquat
Micropolluants organiques	2089	Mépiquat chlorure
Micropolluants organiques	1878	Mépronil
Micropolluants organiques	1510	Mercaptodiméthyl
Micropolluants organiques	1804	Mercaptodiméthyl sulfoxyde
Micropolluants organiques	2578	Messulfuron méthyle
Micropolluants organiques	2076	Mesotrine
Micropolluants organiques	6579	Méta ,Para-Cresol
Micropolluants organiques	1706	Métabenzthiazuron
Micropolluants organiques	1796	Métaclorofos
Micropolluants organiques	1215	Méamitrone
Micropolluants organiques	1670	Méazachlore
Micropolluants organiques	1879	Méconazole
Micropolluants organiques	1216	Méhabenzthiazuron
Micropolluants organiques	5792	Méhacritos
Micropolluants organiques	1671	Méhaminophos
Micropolluants organiques	1217	Méhidaithion
Micropolluants organiques	1218	Méhomyl
Micropolluants organiques	1511	Méhoxychlore
Micropolluants organiques	1619	Méhy-2-Fluorathène
Micropolluants organiques	1618	Méthy-2-Naphthalène
Micropolluants organiques	2067	Métram
Micropolluants organiques	1515	Mébromuron
Micropolluants organiques	1221	Méthachlore
Micropolluants organiques	5796	Métohalo
Micropolluants organiques	1912	Métosulame
Micropolluants organiques	1222	Métxuron
Micropolluants organiques	5654	Métrafenone
Micropolluants organiques	1225	Méthibuzine
Micropolluants organiques	1797	Metsulfuron méthyl
Micropolluants organiques	1227	Métozinuron
Micropolluants organiques	1226	Mévinphos
Micropolluants organiques	7143	Mexacarbate
Micropolluants organiques	1707	Mollinate
Micropolluants organiques	2542	Monobutylétain cation
Micropolluants organiques	1880	Monocrotophos
Micropolluants organiques	1227	Monolinuron
Micropolluants organiques	7496	Monooctylétain cation
Micropolluants organiques	7497	Monophényletian cation
Micropolluants organiques	1228	Monuron
Micropolluants organiques	7475	Morpholine
Micropolluants organiques	1512	MTBE
Micropolluants organiques	6342	Musc xylique
Micropolluants organiques	1881	Myclobutanil
Micropolluants organiques	1516	Naled
Micropolluants organiques	1517	Naphthalène
Micropolluants organiques	1518	Naphiol-1
Micropolluants organiques	1519	Napropamide
Micropolluants organiques	1937	Napidame
Micropolluants organiques	1520	Néuron
Micropolluants organiques	1882	Nicosulfuron
Micropolluants organiques	2614	Nitrobenzène
Micropolluants organiques	1229	Nitroène
Micropolluants organiques	1637	Nitrophénol-2
Micropolluants organiques	1957	Nonylphénols
Micropolluants organiques	1669	Norfúrazon
Micropolluants organiques	2737	Norfúrazon desméthyl
Micropolluants organiques	1883	Nurimol
Micropolluants organiques	2609	Octabromodiphényl/ether
Micropolluants organiques	2904	Octylphénols
Micropolluants organiques	2027	Oflurace
Micropolluants organiques	1230	Ométhale
Micropolluants organiques	1668	Oryzalin
Micropolluants organiques	2068	Oxadaryl
Micropolluants organiques	1667	Oxadazon
Micropolluants organiques	1666	Oxadixyl
Micropolluants organiques	1850	Oxamyl
Micropolluants organiques	5510	Oxsulfuron
Micropolluants organiques	1231	Oxydémeton méthyl
Micropolluants organiques	1952	Oxyfluorène
Micropolluants organiques	1920	p-(t-octyl)phénol
Micropolluants organiques	2545	Paciobutrazone
Micropolluants organiques	5806	Paraoxon
Micropolluants organiques	1522	Parquat
Micropolluants organiques	2618	para-sec-butylphénol
Micropolluants organiques	1232	Parathion éthyl
Micropolluants organiques	1233	Parathion méthyl
Micropolluants organiques	1242	PCB 101
Micropolluants organiques	1627	PCB 105
Micropolluants organiques	5433	PCB 114
Micropolluants organiques	1243	PCB 118
Micropolluants organiques	5434	PCB 123
Micropolluants organiques	2943	PCB 125
Micropolluants organiques	1089	PCB 126
Micropolluants organiques	1884	PCB 128
Micropolluants organiques	1244	PCB 138
Micropolluants organiques	1885	PCB 149
Micropolluants organiques	1245	PCB 153
Micropolluants organiques	2032	PCB 156
Micropolluants organiques	5435	PCB 157
Micropolluants organiques	5436	PCB 167
Micropolluants organiques	1090	PCB 169
Micropolluants organiques	1626	PCB 170
Micropolluants organiques	1246	PCB 180
Micropolluants organiques	5437	PCB 189
Micropolluants organiques	1625	PCB 194
Micropolluants organiques	1624	PCB 209
Micropolluants organiques	1239	PCB 28
Micropolluants organiques	1886	PCB 31
Micropolluants organiques	1240	PCB 35
Micropolluants organiques	2031	PCB 37
Micropolluants organiques	1628	PCB 44

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	PCB 52	Proquinazid
Micropolluants organiques	PCB 54	Pro sulfofarbe
Micropolluants organiques	PCB 66	Prosulfuron
Micropolluants organiques	PCB 77	Prothioconazole
Micropolluants organiques	PCB 81	Proximpham
Micropolluants organiques	Perconazole	Pymétozine
Micropolluants organiques	1887	Pyraclofos
Micropolluants organiques	Pencycuron	Pyracloridine
Micropolluants organiques	1234	Pyrafufen-ethyl
Micropolluants organiques	Pendiméthrine	Pyrazophos
Micropolluants organiques	6394	Pyrazosulfuron-ethyl
Micropolluants organiques	Penoxsulam	Pyrazoxylen
Micropolluants organiques	1888	Pyréne
Micropolluants organiques	Pentachlorobenzène	Pyributicarb
Micropolluants organiques	1235	Pyridabéne
Micropolluants organiques	Pentachlorophénol	Pyridaphenthion
Micropolluants organiques	7509	Pyridate
Micropolluants organiques	Penthiopyrad	Pyriénox
Micropolluants organiques	6548	Pyriméthanol
Micropolluants organiques	1523	Pyrimiphos éthyl
Micropolluants organiques	Perméthane	Quinalphos
Micropolluants organiques	1499	Quinmerac
Micropolluants organiques	Phénamiphos	Quinoxifen
Micropolluants organiques	1524	Quintoènne
Micropolluants organiques	Phénanthrène	Quixalofop éthyl
Micropolluants organiques	1236	Quixalofop
Micropolluants organiques	Phenmediphane	Resmehrine
Micropolluants organiques	2876	Rimsulfuron
Micropolluants organiques	Phenthate	Röténone
Micropolluants organiques	5813	S. Météolachlore
Micropolluants organiques	Phorate	Sébutylazine
Micropolluants organiques	1525	Sébutylazine 2-hydroxy
Micropolluants organiques	Phosalone	Silthiopham
Micropolluants organiques	1237	Silvex
Micropolluants organiques	Phosmet	Sebumeton
Micropolluants organiques	1971	Séthoxydime
Micropolluants organiques	Phosphamidon	Siduron
Micropolluants organiques	1665	Sibutylazine desethyl
Micropolluants organiques	Phoxime	Simazine
Micropolluants organiques	1708	Simazine hydroxy
Micropolluants organiques	Piclorame	Sisoméryne
Micropolluants organiques	5665	Spinosad
Micropolluants organiques	Picolinafen	Spirotoramal
Micropolluants organiques	2669	Spiroxamine
Micropolluants organiques	Picoxystrobin	s-Triazin-2-ol, 4-amino-6-(ethylamino)
Micropolluants organiques	1709	Styrene
Micropolluants organiques	Piperophos	Sulcotone
Micropolluants organiques	1528	Sulfuramid (ELFOSA)
Micropolluants organiques	Primicarbe	Sulfomethuron-méthyl
Micropolluants organiques	5531	Sulfosulfuron
Micropolluants organiques	Primicarbe Desmethyl	Sulfotep
Micropolluants organiques	Primicarbe Fomamido Desmethyl	Sulprofos
Micropolluants organiques	5532	Taufluvalinate
Micropolluants organiques	p-Nitrololuene	Tébuconazole
Micropolluants organiques	5821	
Micropolluants organiques	Prettachlore	
Micropolluants organiques	1949	
Micropolluants organiques	Pochloraze	
Micropolluants organiques	1253	
Micropolluants organiques	Procymidone	
Micropolluants organiques	1664	
Micropolluants organiques	Profénoids	
Micropolluants organiques	1889	
Micropolluants organiques	Propachlore	
Micropolluants organiques	1710	
Micropolluants organiques	Propamocarb	
Micropolluants organiques	1532	
Micropolluants organiques	Propanil	
Micropolluants organiques	6964	
Micropolluants organiques	Popamphos	
Micropolluants organiques	1972	
Micropolluants organiques	Popaguizafop	
Micropolluants organiques	1254	
Micropolluants organiques	Popargite	
Micropolluants organiques	1712	
Micropolluants organiques	Popazine	
Micropolluants organiques	6398	
Micropolluants organiques	Popoxur	
Micropolluants organiques	5968	
Micropolluants organiques	Popoxycabazone-sodium	
Micropolluants organiques	1533	
Micropolluants organiques	Popéamphos	
Micropolluants organiques	1534	
Micropolluants organiques	Pophamine	
Micropolluants organiques	1257	
Micropolluants organiques	Popiconazole	
Micropolluants organiques	2989	
Micropolluants organiques	Popinéba	
Micropolluants organiques	1535	
Micropolluants organiques	Popoxur	
Micropolluants organiques	5602	
Micropolluants organiques	Popoxycabazone-sodium	
Micropolluants organiques	1837	
Micropolluants organiques	Popylbenzène	
Micropolluants organiques	6214	
Micropolluants organiques	Popylène thiourée	
Micropolluants organiques	1414	

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1544	Triadiméfon
Micropolluants organiques	1895	Tébufenozide
Micropolluants organiques	1896	Tébutenpyrad
Micropolluants organiques	7511	Tébutiprimfos
Micropolluants organiques	1661	Tébutame
Micropolluants organiques	1542	Tébututhuron
Micropolluants organiques	5413	Tecnazène
Micropolluants organiques	1897	Téfluibenzuron
Micropolluants organiques	1953	Téfluthrine
Micropolluants organiques	7086	Tembotrone
Micropolluants organiques	1898	Témephos
Micropolluants organiques	1659	Terbacile
Micropolluants organiques	5835	Terbicarb
Micropolluants organiques	1266	Terbuméton
Micropolluants organiques	1267	Terbuphos
Micropolluants organiques	1268	Terbutylazine
Micropolluants organiques	2045	Terbutylazine déséthyl
Micropolluants organiques	1954	Terbutylazine hydroxy
Micropolluants organiques	1269	Terbutyne
Micropolluants organiques	2601	Tétrabromodiphénylethér
Micropolluants organiques	1936	Tétrabutylétain
Micropolluants organiques	1270	Tétrachloréthane-1,1,1,2
Micropolluants organiques	1271	Tétrachloréthane-1,1,2,2
Micropolluants organiques	1272	Tétrachlortéthène
Micropolluants organiques	2010	Tétrachlorobenzène-1,2,3,4
Micropolluants organiques	2536	Tétrachlorobenzène-1,2,3,5
Micropolluants organiques	1631	Tétrachlorobenzène-1,2,4,5
Micropolluants organiques	1273	Tétrachlorophénol-2,3,4,5
Micropolluants organiques	1274	Tétrachlorophénol-2,3,4,6
Micropolluants organiques	1275	Tétrachlorophénol-2,3,5,6
Micropolluants organiques	1276	Tétrachlorure de C
Micropolluants organiques	1277	Tétrachlorniphos
Micropolluants organiques	1660	Tétraconazole
Micropolluants organiques	1900	Tétradifon
Micropolluants organiques	5249	Téraphényléthain
Micropolluants organiques	5837	Terasul
Micropolluants organiques	1713	Thiabendazole
Micropolluants organiques	5671	Thiacloprid
Micropolluants organiques	1940	Thiamuanide
Micropolluants organiques	6390	Thiamethoxam
Micropolluants organiques	1714	Thiazasulfuron
Micropolluants organiques	5934	Thidiazuron
Micropolluants organiques	1913	Thifensulfuron méthyl
Micropolluants organiques	7512	Thiocyclam hydrogen oxalate
Micropolluants organiques	1093	Thiodicarbe
Micropolluants organiques	1715	Thifanox
Micropolluants organiques	5476	Thifanox sulfone
Micropolluants organiques	5475	Thifanox sulfonyde
Micropolluants organiques	2071	Thiométon
Micropolluants organiques	5838	Thionazin
Micropolluants organiques	7514	Thiophanate-ethyl
Micropolluants organiques	1717	Thiophanate-méthyl
Micropolluants organiques	1718	Thiame
Micropolluants organiques	5922	Tiocarbazil
Micropolluants organiques	5675	Toclotos-méthyl
Micropolluants organiques	1278	Toluene
Micropolluants organiques	1719	Tolylfluanide
Micropolluants organiques	1658	Traotémethine
Micropolluants organiques	2858	Zoxamide
Micropolluants organiques	1280	Triadiméfon
Micropolluants organiques	1281	Triatiale
Micropolluants organiques	1914	Trasulfuron
Micropolluants organiques	1901	Triazamate
Micropolluants organiques	1657	Triazophos
Micropolluants organiques	2990	Triazoxide
Micropolluants organiques	2064	Tribenuron-Méthyle
Micropolluants organiques	5840	Tributyl phosphorothioite
Micropolluants organiques	2879	Tributylétain cation
Micropolluants organiques	1847	Tributylphosphat
Micropolluants organiques	1288	Trichopyr
Micropolluants organiques	1284	Trichloréthane-1,1,1
Micropolluants organiques	1285	Trichloréthane-1,1,2
Micropolluants organiques	1286	Trichloroféthène
Micropolluants organiques	1287	Trichlorofon
Micropolluants organiques	2734	Trichloroaniline-2,3,4
Micropolluants organiques	7017	Trichloroaniline-2,3,5
Micropolluants organiques	2732	Trichloroaniline-2,4,6
Micropolluants organiques	1595	Trichloroaniline-2,4,6
Micropolluants organiques	1630	Trichlorobenzène-1,2,3
Micropolluants organiques	1283	Trichlorobenzène-1,2,4
Micropolluants organiques	1629	Trichlorofluorométhane
Micropolluants organiques	1195	Trichlorophénol-1,3,5
Micropolluants organiques	1644	Trichlorophénol-2,3,4
Micropolluants organiques	1643	Trichlorophénol-2,3,5
Micropolluants organiques	1642	Trichlorophénol-2,3,6
Micropolluants organiques	1548	Trichlorophénol-2,4,5
Micropolluants organiques	1549	Trichlorophénol-2,4,6
Micropolluants organiques	1723	Trichlorophénol-3,4,5
Micropolluants organiques	1854	Trichloropropane-1,2,3
Micropolluants organiques	1196	Trichlorotrifluoroéthane-1,1,2
Micropolluants organiques	2898	Tricyclazole
Micropolluants organiques	2885	Tricyclohexylétain cation
Micropolluants organiques	1811	Tridemorphé
Micropolluants organiques	5642	Triazine
Micropolluants organiques	6102	Triazine 2-hydroxy
Micropolluants organiques	5971	Trietazine désethyl
Micropolluants organiques	2678	Trifloxystrobine
Micropolluants organiques	1902	Triflumuron
Micropolluants organiques	1289	Trifluraline
Micropolluants organiques	2991	Triflusulfuron-méthyl
Micropolluants organiques	1802	Triforine
Micropolluants organiques	1857	Triméthylbenzène-1,2,3
Micropolluants organiques	1609	Triméthylbenzène-1,2,4
Micropolluants organiques	1509	Triméthylbenzène-1,3,5
Micropolluants organiques	2096	Trinexapac-éthyl
Micropolluants organiques	2886	Trioctylétain cation
Micropolluants organiques	6372	Triphényléthain cation
Micropolluants organiques	2992	Triticonazole
Micropolluants organiques	7482	Vamidothion
Micropolluants organiques	1290	Vinclozoline
Micropolluants organiques	1291	Xylène-méta
Micropolluants organiques	1293	Xylène-ortho
Micropolluants organiques	1292	Xylène-para
Micropolluants organiques	1294	Zinèbe
Micropolluants organiques	1721	Zoxamide

Annexe 2

Liste des micropolluants analysés sur sédiments

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants métalliques		
Aluminium	1370	
Antimoine	1376	
Argent	1368	
Arsenic	1369	
Baryum	1396	
Eryllum	1377	
Boire	1362	
Cadmium	1388	
Chrome	1389	
Cobalt	1379	
Cuivre	1392	
Etain	1380	
Fer	1383	
Manganèse	1394	
Mercurie	1387	
Molybdène	1395	
Nickel	1386	
Ptomb	1382	
Sélénium	1385	
Tellure	2559	
Thallium	2555	
Titane	1373	
Uranium	1361	
Vanadium	1384	
Zinc	1383	
Etain	1380	
Fer	1393	
Manganèse	1394	
Mercurie	1387	
Molybdène	1395	
Nickel	1386	
Ptomb	1382	
Sélénium	1385	
Tellure	2559	
Thallium	2555	
Titane	1373	
Uranium	1361	
Vanadium	1384	
Zinc	1383	
Manganèse	1394	
Mercurie	1387	
Molybdène	1395	
Nickel	1386	
Ptomb	1382	
Sélénium	1385	
Tellure	2559	
Thallium	2555	
Titane	1373	
Uranium	1361	
Vanadium	1384	
Zinc	1383	
Manganèse	1394	
Mercurie	1387	
Molybdène	1395	
Nickel	1386	
Ptomb	1382	
Sélénium	1385	
Tellure	2559	
Thallium	2555	
Titane	1373	
Uranium	1361	
Vanadium	1384	
Zinc	1383	
Manganèse	1394	
Mercurie	1387	
Molybdène	1395	
Nickel	1386	
Ptomb	1382	
Sélénium	1385	
Tellure	2559	
Thallium	2555	
Titane	1373	
Uranium	1361	
Vanadium	1384	
Zinc	1383	
Micropolluants organiques		
4-nonylphénols ramifiés	5474	
4-tert-butylphénol	1958	
4-tert-octylphénol	2610	
Acéraphténe	1959	
Acéraphytène	1453	
Acéraphytène	1622	
Acéraphytène	1903	
Acétochlore	6560	
Acide perfluorooctanesulfonique (PFOS)	1688	
Acionifen	1688	
Aldrine	1103	
Alphanéthrine	1812	
Anthracène	1458	
Azinphos éthyl	1110	
Azoxystrobine	1951	
BDE 196	5989	
BDE 197	5990	
BDE 198	5991	
BDE 203	5986	

Type	Code SANDRE	Paramètre	Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques		Diphenyletanol cation	Micropolluants organiques	7495	Endosulfan alpha
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1178	Endosulfan beta
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1179	Endosulfan sulfate
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	11742	Endrine
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1181	Epriconazole
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	11744	Ethybenzène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1497	Fénitrothion
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1187	Fénoxycarbe
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1987	Fluoxonil
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	2022	Fluoranthène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1191	Fluorène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1623	Fluoroxypyr-méthyl
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	2547	Fusilazole
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1194	HCH gamma
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1200	HCH alpha
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1201	HCH beta
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1202	HCH delta
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	2046	HCH epsilon
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1203	HCH gamma
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1197	Heptachlore
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1748	Heptachlore époxyde cis
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1749	Heptachlore époxyde trans
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1199	Hexachlorobenzène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1632	Hexachlorobutadiène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1656	Hexachloréthane
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1405	Hexaconazole
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1204	Indeno (123c) Pyrène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1206	Iprodione
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1935	Irgarol
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1207	Isodrine
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1633	Isopropylbenzène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1950	Kresoxim méthyl
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1094	Lambda Cyhalothrine
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1209	Linuron
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1619	Méthyl-2-Fluoranthène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1618	Méthyl-2-Naphthalène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	2542	Monobutyrlain cation
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	7496	Monooctyltin cation
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	7487	Monophenyletain cation
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1517	Naphthalène
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1519	Napropamide
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1637	Nitrophénol-2
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1957	Nonylphénols
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1669	Nonfluorazon
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1867	Oxadazon
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1920	p-(t-octyl)phénol
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1232	Parathion éthyl
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1242	PCB 101
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1627	PCB 105
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	5433	PCB 114
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1243	PCB 118
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	5434	PCB 123
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1089	PCB 126
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1244	PCB 138
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	1245	PCB 153
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	2032	PCB 156
Micropolluants organiques		Micropolluants organiques	Micropolluants organiques	5435	PCB 157
Cyprodinil	1359				
DDD-o,p'	1143				
DDD-p,p'	1144				
DDE-o,p'	1145				
DDE-p,p'	1146				
DDT-o,p'	1147				
DDTp,p'	1148				
DEHP	6616				
Deltamétrine	1149				
Diazinon	1157				
Dibenz (ah) Anthracène	1621				
Dibromochlorométhane	1158				
Dibromoéthane-1,2	1498				
Dibutylétain cation	7074				
Dichloréthane-1,1	1160				
Dichloréthane-1,2	1161				
Dichloréthylène-1,1	1162				
Dichloréthylène-1,2 cis	1456				
Dichloroéthane-1,2 trans	1727				
Dichloroaniline-2,3	1590				
Dichloroaniline-2,4	1589				
Dichloroaniline-2,5	1588				
Dichloroaniline-2,6	1587				
Dichloroaniline-3,4	1586				
Dichloroaniline-3,5	1585				
Dichlorobenzène-1,2	1165				
Dichlorobenzène-1,3	1164				
Dichlorobenzène-1,4	1166				
Dichlorobromométhane	1167				
Dichlorométhane	1168				
Dichloronitrobenzène-2,3	1617				
Dichloronitrobenzène-2,4	1616				
Dichloronitrobenzène-2,5	1615				
Dichloronitrobenzène-3,4	1613				
Dichloronitrobenzène-3,5	1645				
Dichlorophénol-2,3	1486				
Dichlorophénol-2,4	1649				
Dichlorophénol-2,5	1648				
Dichlorophénol-2,6	1647				
Dichlorophénol-3,4	1646				
Dichloropropane-1,2	1655				
Dichloropropane-1,3	1654				
Dichloropropane-2,2	2081				
Dichloropropane-2,6	2082				
Dichloropropène-1,1	1487				
Dichloropropylène-1,3 (cis + trans)	1653				
Dichloroprop	1169				
Dichloros	1170				
Dicofol	1172				
Dieldrine	1173				
Difféfénicanil	1814				
Diméthomorphe	1403				
Diméthylphénol-2,4	1641				
Dinitrotoluène-2,4	1578				
Dinitrotoluène-2,6	1577				
Dioclylétain cation	7494				

Type	Code SANDRE	Paramètre	Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	5436	PCB 167	Micropolluants organiques	1642	Trichlorophénol-2,3,6
Micropolluants organiques	1090	PCB 169	Micropolluants organiques	1548	Trichlorophénol-2,4,5
Micropolluants organiques	1626	PCB 170	Micropolluants organiques	1549	Trichlorophénol-2,4,6
Micropolluants organiques	1246	PCB 180	Micropolluants organiques	1723	Trichlorophénol-3,4,5
Micropolluants organiques	5437	PCB 189	Micropolluants organiques	1196	Trichlorofluoroéthane-1,1,2
Micropolluants organiques	1625	PCB 194	Micropolluants organiques	2885	Tricyclohexylétain caton
Micropolluants organiques	1624	PCB 209	Micropolluants organiques	1289	Trifluraline
Micropolluants organiques	1239	PCB 28	Micropolluants organiques	2736	Trinitrotoluène
Micropolluants organiques	1240	PCB 35	Micropolluants organiques	2886	Trioctylétain cation
Micropolluants organiques	1628	PCB 44	Micropolluants organiques	6372	Triphenylétain cation
Micropolluants organiques	1241	PCB 52	Micropolluants organiques	1293	Xylène-meta
Micropolluants organiques	1091	PCB 77	Micropolluants organiques	1292	Xylène-ortho
Micropolluants organiques	5432	PCB 81	Micropolluants organiques	1294	Xylène-para
Pendiméthaline	1234				
Pentachlorobenzène	1888				
Phénanthrène	1235				
Phénanthrène	1524				
Phoxime	1665				
Procymidone	1664				
Propyzamide	1414				
Pyryène	1537				
Quinoxifen	2028				
Somme de 3 Hexabromocyclodécanes	7128				
Sulconazole	1662				
Tébuconazole	1694				
Tébutame	1661				
Terbutylazine	1268				
Terbutyne	1269				
Tetrabutylétain	1936				
Tétrachloréthane-1,1,1,2	1270				
Tétrachloréthane-1,1,2,2	1271				
Tétrachlorothylène	1272				
Tétrachlorobenzène-1,2,3,4	2010				
Tétrachlorobenzène-1,2,3,5	2536				
Tétrachlorobenzène-1,2,4,5	1631				
Tétrachlorophénol-2,3,4,5	1273				
Tétrachlorophénol-2,3,4,6	1274				
Tétrachlorophénol-2,3,5,6	1275				
Tétrachlorure de C	1276				
Tétraconazole	1660				
Toluène	1278				
Tributylétain caton	2879				
Tributyrophosphate	1847				
Trichlopyr	1288				
Trichloréthane-1,1,1	1284				
Trichlotéthane-1,1,2	1285				
Trichloréthylène	1286				
Trichloroaniline-2,3,4	2734				
Trichloroaniline-2,3,5	7017				
Trichloroaniline-2,4,5	2732				
Trichloroaniline-2,4,6	1595				
Trichlorobenzène-1,2,3	1630				
Trichlorobenzène-1,2,4	1283				
Trichlorobenzène-1,3,5	1629				
Trichlorofluorométhane	1195				
Trichlorophénol-2,3,4	1644				
	1643				

Annexe 3

Comptes rendus des campagnes de prélèvements physico-chimiques et phytoplanctoniques

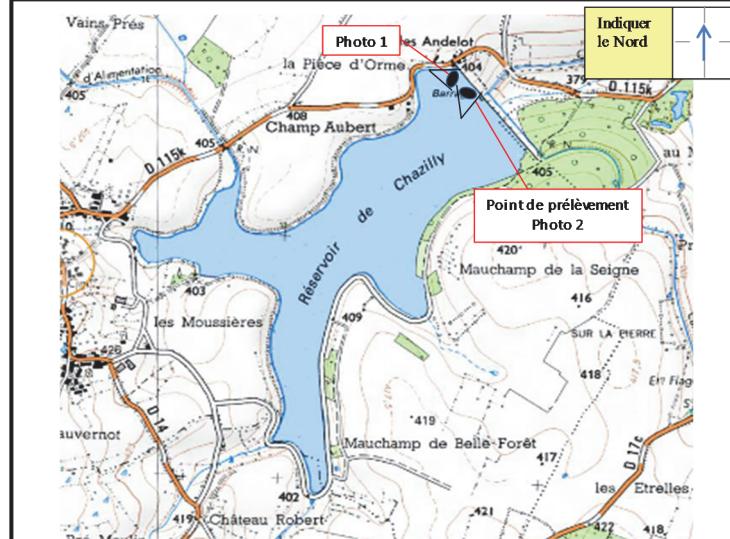
Relevé phytoplanctonique en plan d'eau
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION

v.3.3.1

Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	03/03/2014
Nom station :	Point profond	Code station :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE/ E. Bourgeot - B. Touchart	Réf. dossier :	AERMC PE

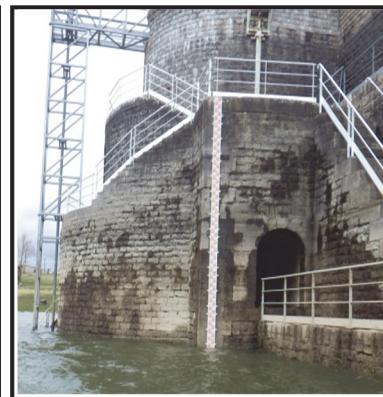
LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune :	Chazilly (21)		
Plan d'eau marnant :	oui	Superficie du bassin versant :	973 km²
HER :	HÉR1 : 10-Côtes calcaires Est	Superficie du plan d'eau :	0,69 km²
Profondeur maximale :	22,5 m	Profondeur moyenne :	m
Carte :	 (extrait IGN 1/25 000 ème)		

LOCALISATION STATION

Coordonnées du point :	relevées sur :	GPS		
		X	Y	Altitude
Lambert 93 (système français) :	(en m)	821418	6677562	395
WGS 84 (système international) :	données GPS (en dms)	N		Altitude (m)
Profondeur :	10 m			

Photos du site :
 (indiquer l'angle de prise de vue sur la carte)



Remarques et observations :	<p>Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement.</p> <p>Photo 1 : Vue du barrage vers le point de prélèvement, depuis la mise à l'eau. Photo 2 : Vue vers le barrage et l'échelle limnimétrique depuis le point de prélèvement.</p> <p>La profondeur maximale théorique de 22,5 mètres correspond à la hauteur de l'ouvrage. En temps normal, la retenue atteint une profondeur de l'ordre de 10 mètres, cote à laquelle s'est développée la ceinture de végétation hélophytique et terrestre. Au cours de ce suivi, le marnage sera donc considéré comme inexistant pour une profondeur de la retenue de 10 mètres au niveau du point profond.</p>
-----------------------------	---

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	03/03/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - B. Touchart	Réf. dossier :	AERMC PE

STATION

Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS		
Lambert 93 (système français)	(en m)	X 821418	Y 6677562	Altitude (m) : 395,0
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :
Profondeur (m) :	9,5			
Conditions d'observation :	Instensité du vent : moyen météo : temps sec fortement nuageux Surface de l'eau : agitée Hauteur des vagues : 0,1 m Bloom algal : non			
Marnage :	non	niveau des eaux par rapport à la végétation de ceinture (pour les plans d'eau marnant) :	0	m
Remarques :				

PRELEVEMENTS

Heure début de relevé :	11:50	Heure de fin de relevé :	14:00
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton <input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle <input checked="" type="checkbox"/> eau <input type="checkbox"/> sédiment <input type="checkbox"/> macrophytes <input type="checkbox"/> oligochètes <input type="checkbox"/> autres, préciser :	Matériel employé :	<input type="checkbox"/> bouteille intégratrice <input checked="" type="checkbox"/> bouteille Van Dorn <input type="checkbox"/> pompe
		Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	1000
Remarques, observations :	Dépôt des échantillons d'eau au laboratoire à 17:30. Prélèvement de fond réalisé à 8 m. Prélèvement intégré phytoplancton réalisé à la bouteille type Van Dorn. Prélèvement intégré et fond physico-chimie et micropolluants réalisés à la bouteille type Van Dorn (Echantillonnage ponctuel continu sur 2.25 m). Température de l'air : 9°C.		

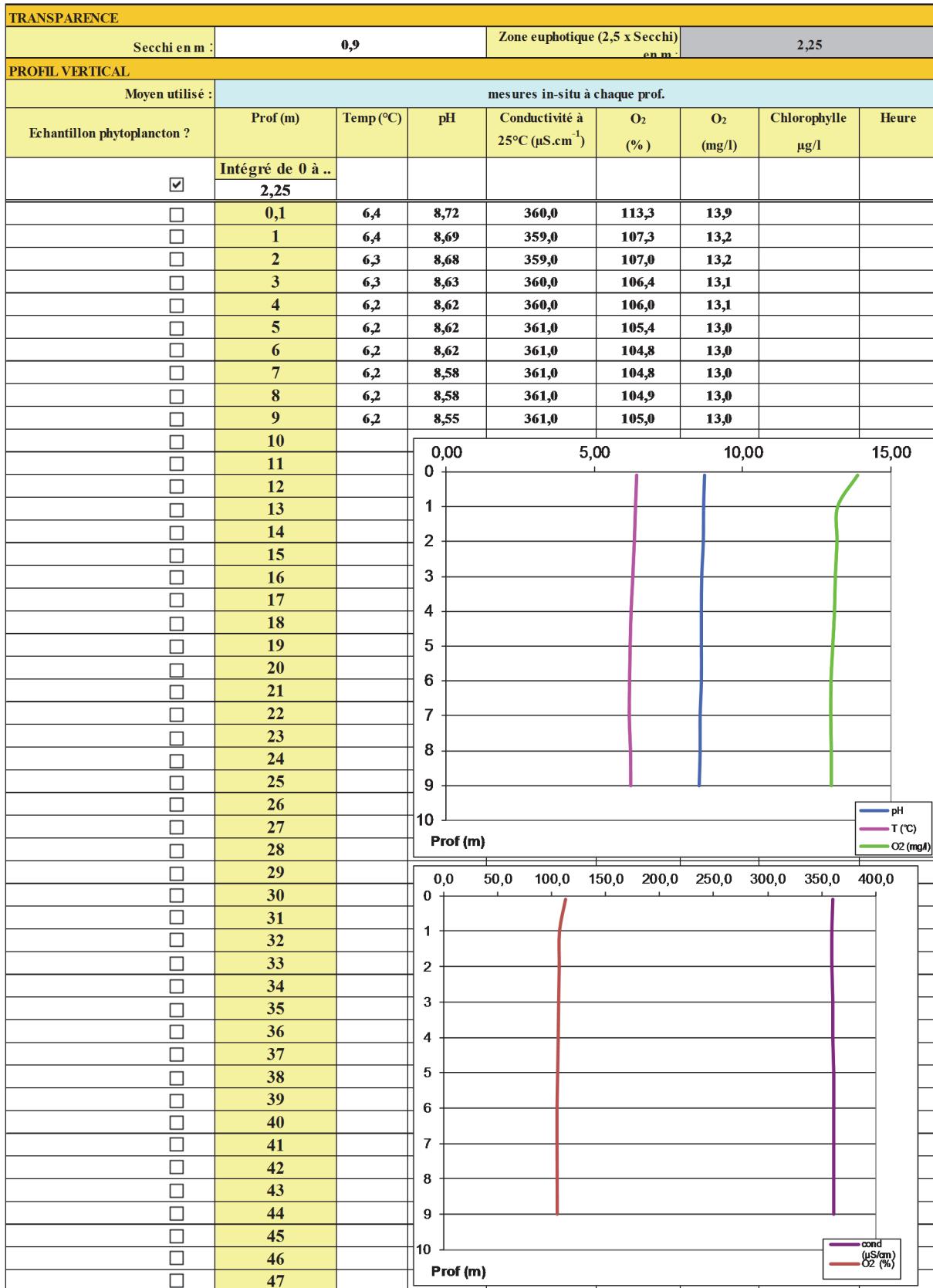
Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	03/03/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE/ F. Bourgeot - B. Touchart	Réf. dossier :	AERMC PE



Relevé phytoplanctonique en plan d'eau
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION

v.3.3.1

Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	21/05/2014
Nom station :	Point profond	Code station :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - A. Delvey	Réf. dossier :	AERMC PE

LOCALISATION PLAN D'EAU			
Commune :	Chazilly (21)		
Plan d'eau marnant :	oui	Superficie du bassin versant :	973 km ²
HER :	HERI : 10-Côtes calcaires Est	Superficie du plan d'eau :	0,69 km ²
Profondeur maximale :	22,5 m	Profondeur moyenne :	m
Carte :	(extrait IGN 1/25 000 ème)		

LOCALISATION STATION				
Coordonnées du point :	relevées sur:	GPS		
Lambert 93 (système français) :	(en m)	X	Y	Altitude
		821410	6677566	395
WGS 84 (système international) :	données GPS (en dms)	N		Altitude (m)
Profondeur :	10	m		
Photos du site :				
Remarques et observations :	<p>Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement.</p> <p>Photo 1: Vue vers le Nord depuis le point de prélèvement. Photo 2: Vue vers la mise à l'eau depuis le point de prélèvement.</p> <p>La profondeur maximale théorique de 22,5 mètres correspond à la hauteur de l'ouvrage. En temps normal, la retenue atteint une profondeur de l'ordre de 10 mètres, cote à laquelle s'est développée la ceinture de végétation hélophytique et terrestre. Au cours de ce suivi, le marnage sera donc considéré comme inexistant pour une profondeur de la retenue de 10 mètres au niveau du point profond.</p>			

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	21/05/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE/ F. Bourgeot - A. Delvoy	Réf. dossier :	AERMC PE

STATION					
Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS			
Lambert 93 (système français)	(en m)	X 821410	Y 6677566	Altitude (m) :	395,0
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :	
Profondeur (m) :	9,9				
Conditions d'observation :	<p>Instensité du vent : faible</p> <p>météo : temps sec fortement nuageux</p> <p>Surface de l'eau : faiblement agitée</p> <p>Hauteur des vagues : 0,05 m</p> <p>Bloom algal : oui</p>				
Marnage :	non	niveau des eaux par rapport à la végétation de ceinture (pour les plans d'eau marnant) :	0 m		
Remarques :					

PRELEVEMENTS					
Heure début de relevé :	8:25		Heure de fin de relevé :	10:25	
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton <input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle <input checked="" type="checkbox"/> eau		Matériel employé :	<input checked="" type="checkbox"/> bouteille intégratrice <input checked="" type="checkbox"/> bouteille Van Dorn <input type="checkbox"/> pompe	
	<input type="checkbox"/> sédiment <input type="checkbox"/> macrophytes <input checked="" type="checkbox"/> oligochètes <input type="checkbox"/> autres, préciser :		Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	1000	
			Volume de Lugol ajouté pour le phytoplancton (ml) :	4	
Remarques, observations :	<p>Dépot des échantillons d'eau au transporteur à 16:20.</p> <p>Prélèvement de fond réalisé à 9 m.</p> <p>Prélèvement intégré phytoplancton/chlorophylle réalisé à la bouteille intégratrice.</p> <p>Prélèvement intégré et fond physico-chimie et micropolluants réalisés à la bouteille verticale type Van Dorn (Echantillonnage ponctuel sur 5.25 m, espacement de 0.11 m entre les prélèvements).</p> <p>Température de l'air : 19,4°C - Pression atmosphérique : 951 hpa</p>				

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	21/05/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - A. Delvoy	Réf. dossier :	AERMC PE

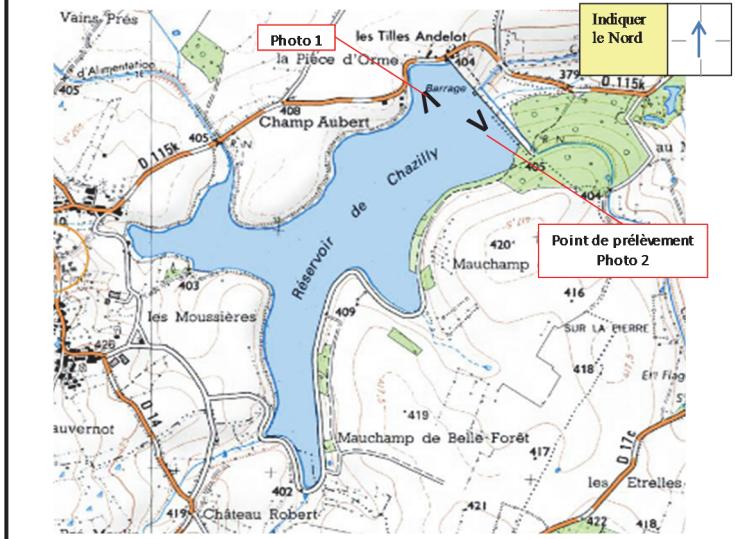
TRANSPARENCE													
Secchi en m :	2,1	Zone euphotique (2,5 x Secchi) en m :		5,25									
PROFIL VERTICAL													
Moyen utilisé :	mesures in-situ à chaque prof.												
Echantillon phytoplancton ?	Prof (m)	Temp (°C)	pH	Conductivité à 25°C ($\mu\text{S.cm}^{-1}$)	O2 %	O2 mg/l	Chlorophylle μg/l						
<input checked="" type="checkbox"/>	Intégré de 0 à ..												
	5,25												
<input type="checkbox"/>	0,1	17,5	8,45	311,0	118,3	11,3							
<input type="checkbox"/>	1	17,5	8,48	311,0	118,8	11,4							
<input type="checkbox"/>	2	17,4	8,47	313,0	117,3	11,2							
<input type="checkbox"/>	3	17,2	8,43	315,0	114,5	11,0							
<input type="checkbox"/>	4	15,3	7,98	328,0	76,2	7,6							
<input type="checkbox"/>	5	14,3	7,79	335,0	50,5	5,2							
<input type="checkbox"/>	6	13,5	7,58	351,0	11,9	1,2							
<input type="checkbox"/>	7	10,6	7,42	428,0	2,1	0,3							
<input type="checkbox"/>	8	9,8	7,38	438,0	1,5	0,2							
<input type="checkbox"/>	9	9,5	7,35	443,0	1,2	0,1							
<input type="checkbox"/>	10												
<input type="checkbox"/>	11												
<input type="checkbox"/>	12												
		<p>The graph displays the following data series:</p> <ul style="list-style-type: none"> Temp (°C): Red solid line, increasing from ~18°C at 0m to ~20°C at 10m. pH: Green solid line, constant at ~8.5. O2 mg/l: Blue dashed line, increasing from ~7 mg/l at 0m to ~10 mg/l at 10m. Cond. ($\mu\text{S/cm}$): Black dashed line, decreasing from ~450 at 0m to ~400 at 10m. O2 %: Dark blue solid line, increasing from ~18% at 0m to ~20% at 10m. 											
<input type="checkbox"/>	29												
<input type="checkbox"/>	30												
<input type="checkbox"/>	31												
<input type="checkbox"/>	32												
<input type="checkbox"/>	33												
<input type="checkbox"/>	34												
<input type="checkbox"/>	35												
<input type="checkbox"/>	36												
<input type="checkbox"/>	37												
<input type="checkbox"/>	38												
<input type="checkbox"/>	39												
<input type="checkbox"/>	40												
<input type="checkbox"/>	41												
<input type="checkbox"/>	42												
<input type="checkbox"/>	43												
<input type="checkbox"/>	44												
<input type="checkbox"/>	45												
<input type="checkbox"/>	46												
<input type="checkbox"/>	47												

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION

v.3.3.1

Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	28/07/2014
Nom station :	Point profond	Code station :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE/ F. Bourgeot - J. Valès	Réf. dossier :	AERMC PE

LOCALISATION PLAN D'EAU			
Commune :	Chazilly (21)		
Plan d'eau marnant :	oui	Superficie du bassin versant :	973 km²
HER :	HERI : 10-Côtes calcaires Est	Superficie du plan d'eau :	0,69 km²
Profondeur maximale :	22,5 m	Profondeur moyenne :	m
Carte :	(extrait IGN 1/25 000 ème)		
			

LOCALISATION STATION				
Coordonnées du point :	relevées sur:	GPS		
Lambert 93 (système français) :	(en m)	X	Y	Altitude
		821424	6677561	397
WGS 84 (système international) :	données GPS (en dms)	N		Altitude (m)
Profondeur :	10	m		
Photos du site :	 			
Remarques et observations :	<p>Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement.</p> <p>Photo 1: Vue vers le Sud depuis le point de prélèvement. Photo 2: Vue vers la mise à l'eau depuis le point de prélèvement.</p> <p>La profondeur maximale théorique de 22,5 mètres correspond à la hauteur de l'ouvrage. En temps normal, la retenue atteint une profondeur de l'ordre de 10 mètres, cote à laquelle s'est développée la ceinture de végétation hélophytique et terrestre. Au cours de ce suivi, le marnage sera donc considéré comme inexistant pour une profondeur de la retenue de 10 mètres au niveau du point profond.</p>			

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	28/07/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - J. Valès	Réf. dossier :	AERMC PE

STATION					
Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS			
Lambert 93 (système français)	(en m)	X	Y	Altitude (m) :	397,0
		821424	6677561		
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :	
Profondeur (m) :	10,1				
Conditions d'observation :	Instensité du vent :	faible			
	météo :	pluie fine			
	Surface de l'eau :	lisse			
	Hauteur des vagues :				
	Bloom algal :	oui			
Marnage :	non	niveau des eaux par rapport à la végétation de ceinture (pour les plans d'eau marnant) :		0	m
Remarques :	efflorescence				

PRELEVEMENTS					
Heure début de relevé :	12:00	Heure de fin de relevé :	14:30		
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton <input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle <input checked="" type="checkbox"/> eau		Matériel employé :	Bouteille intégratrice <input checked="" type="checkbox"/> Bouteille Van Dorn Pompe	
	<input type="checkbox"/> sédiment <input type="checkbox"/> macrophytes <input type="checkbox"/> oligochètes <input type="checkbox"/> autres, préciser :		Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	500	
Remarques, observations :	<p>Dépot des échantillons d'eau au transporteur à 15:40.</p> <p>Prélèvement de fond réalisé à 9,5 m.</p> <p>Prélèvement intégré phytoplancton réalisé à la bouteille verticale type Van Dorn.</p> <p>Prélèvement intégré et fond physico-chimie et micropolluants réalisés à la bouteille verticale type Van Dorn (Echantillonnage ponctuel sur 0,6 m).</p> <p>Température de l'air : 18,5°C - Pression atmosphérique : 972 hpa</p>				

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

juin 2012

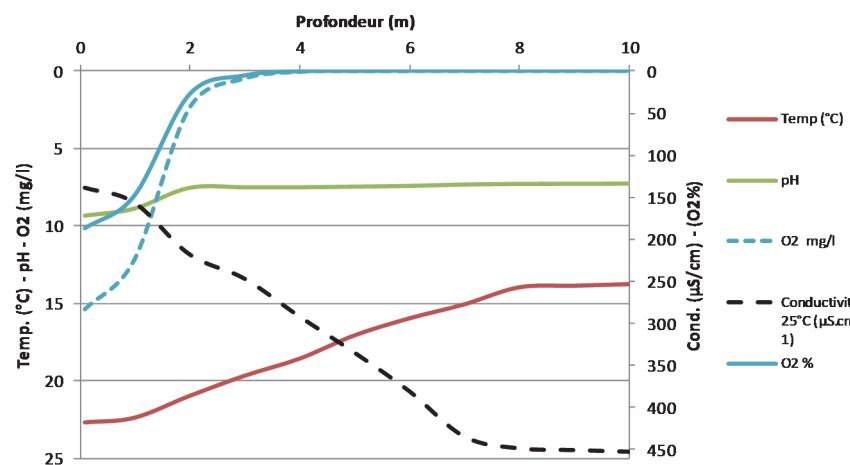
Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	28/07/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - J. Valès	Réf. dossier :	AERMC PE

TRANSPARENCY

Secchi en m : **0,25** **Zone euphotique (2,5 x Secchi) en m :** **0,625**

PROFIL VERTICAL

<input checked="" type="checkbox"/> en utilisé :	mesures in-situ à chaque prof.							
Echantillon phytoplancton ?	Prof (m)	Temp (°C)	pH	Conductivité à 25°C ($\mu\text{S.cm}^{-1}$)	O ₂ %	O ₂ mg/l	Chlorophylle $\mu\text{g/l}$	Heure



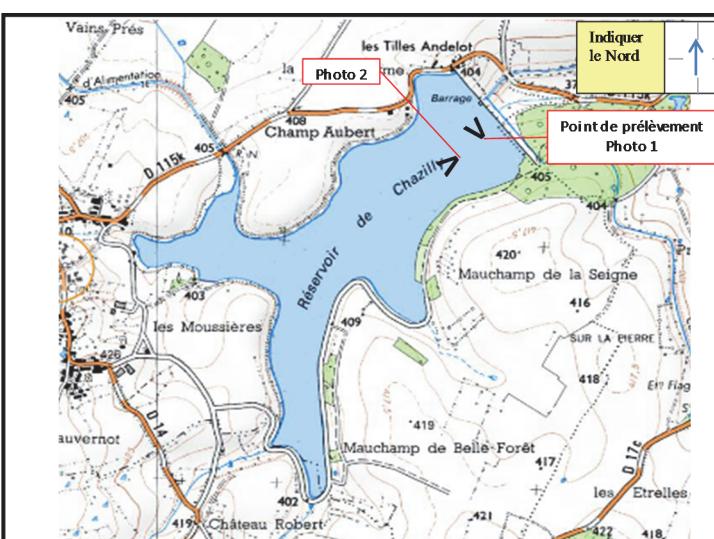
Relevé phytoplanctonique en plan d'eau
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION

v.3.3.1

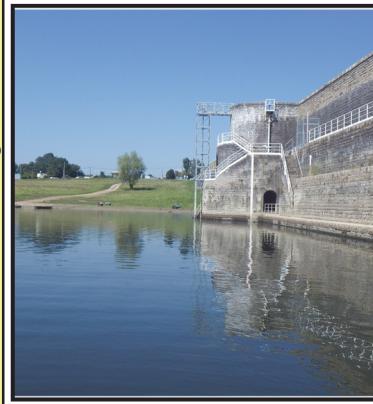
Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	08/09/2014
Nom station :	Point profond	Code station :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - C. Louche	Réf. dossier :	AERMC PE

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune :	Chazilly (21)
Plan d'eau marnant :	oui
HER :	HERI : 10-Côtes calcaires Est
Profondeur maximale :	22,5 m
Carte :	(extrait IGN 1/25 000 ème)
	

LOCALISATION STATION

Coordonnées du point :	relevées sur: (en m)	GPS		
		X	Y	Altitude
Lambert 93 (système français) :		821415	6677556	392
WGS 84 (système international) :	données GPS (en dms)	N		Altitude (m)
Profondeur :	10 m			
Photos du site :	 			
Remarques et observations :	<p>Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement.</p> <p>Photo 1: Vue vers le Nord depuis le point de prélèvement. Photo 2: Vue vers la mise à l'eau depuis le point de prélèvement.</p> <p>La profondeur maximale théorique de 22,5 mètres correspond à la hauteur de l'ouvrage. En temps normal, la retenue atteint une profondeur de l'ordre de 10 mètres, cote à laquelle s'est développée la ceinture de végétation hélophytique et terrestre. Au cours de ce suivi, le marnage sera donc considéré comme inexistant pour une profondeur de la retenue de 10 mètres au niveau du point profond.</p>			

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	08/09/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - C. Louche	Réf. dossier :	AERMC PE

STATION					
Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS			
Lambert 93 (système français)	(en m)	X	Y	Altitude (m) :	392,0
		821415	6677556		
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :	
Profondeur (m) :	10,3				
Conditions d'observation :	Instensité du vent :	faible			
	météo :	temps sec ensoleillé			
	Surface de l'eau :	lisse			
	Hauteur des vagues :				m
	Bloom algal :	oui			
Marnage :	non	niveau des eaux par rapport à la végétation de ceinture (pour les plans d'eau marnant) :		0	m
Remarques :					

PRELEVEMENTS					
Heure début de relevé :	12:45	Heure de fin de relevé :	15:15		
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton <input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle <input checked="" type="checkbox"/> eau		Matériel employé :	<input type="checkbox"/> bouteille intégratrice <input checked="" type="checkbox"/> bouteille Van Dorn <input type="checkbox"/> pompe	
	<input checked="" type="checkbox"/> sédiment <input type="checkbox"/> macrophytes <input type="checkbox"/> oligochètes <input type="checkbox"/> autres, préciser :		Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	1000	
Remarques, observations :	Dépot des échantillons d'eau au transporteur (TNT Dijon) le 08/09/14 à 16:45. Prélèvement des sédiments le 09/09/14 et dépôt à la poste de Dijon le 09/09/14 à 14:15. Prélèvement de fond réalisé à 9,5 m. Prélèvement phytoplancton/chlorophylle réalisé à la bouteille verticale type Van Dorn. Prélèvements d'eau intégré et fond (paramètres généraux et micropolluants) réalisés à la bouteille verticale type Van Dorn (Echantillonnage ponctuel continu sur 2,5 m). Température de l'air : 27,2°C - Pression atmosphérique : 975 hpa				

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

juin 2012

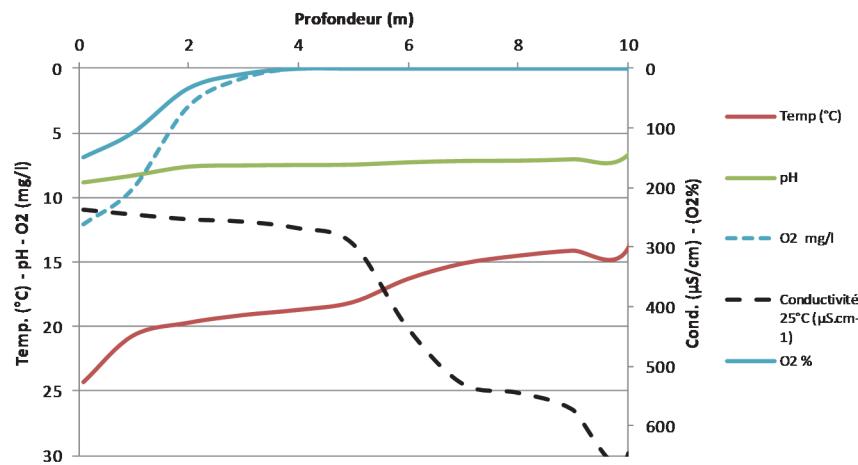
Plan d'eau :	Retenue du Chazilly	Date :	08/09/2014
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	U1305003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - C. Louche	Réf. dossier :	AERMC PE

TRANSPARENCY

Secchi en m : **1** Zone euphotique (2,5 x Secchi) en m : **2,5**

PROFIL VERTICAL

Moyen utilisé :	mesures in-situ à chaque prof.							
Echantillon phytoplancton ?	Prof (m)	Temp (°C)	pH	Conductivité à 25°C ($\mu\text{S.cm}^{-1}$)	O ₂ %	O ₂ mg/l	Chlorophylle $\mu\text{g/l}$	Heure



PRELEVEMENTS DE SEDIMENTS 2014

PLAN D'EAU :	Nom : Code :	Lac des Rousses V2405043	Retenue de Panthier U1305043	Lac de l'Entonnoir U2035043
Date:		11/09/2014	09/09/2014	10/09/2014
Appareil de prélèvement :		Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>
Point de prélèvement :		Point profond	Point profond	Point profond
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :		x= 937176 y= 6605314 21	x= 823596 y= 6683569 7,5	x= 944418 y= 6641679 8,1
Profondeur (m) :				
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)…)		Sédiments limono-tourbeux gris bruns	Limon organique noirâtre. Odeur H ₂ S.	Limono-tourbeux gris brun

PLAN D'EAU :	Nom : Code :	Retenue de Vouglans V23-4003	Retenue de Chazilly U1305003	Lac de Vaire-Vesoul U053003
Date:		12/09/2014	08/09/2014	10/09/2014
Appareil de prélèvement :		Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>
Point de prélèvement :		Point profond	Point profond	Point profond
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :		x= 905393 y= 6593413 85,3	x= 821415 y= 6677556 10,3	x= 933897 y= 6730797 2
Profondeur (m) :				
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)…)		Limono-argileux brun-gris	Limons fins gris à gris foncés	Argilo-limoneux beige

PLAN D'EAU :	Nom : Code :	Retenue de Villegusien (Vingeanne) U905003	Retenue de Champagney U-2003	
Date:		09/09/2014	15/09/2014	
Appareil de prélèvement :		Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Point de prélèvement :		Point profond	Point profond	
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :		x= 873493 y= 6740202 2,3	x= 979429 y= 6737959 24,6	
Profondeur (m) :				
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)…)		Limono-argileux gris-brun	Limono-argileux brun-rouge	

Annexe 4
Rapport d'analyse phytoplancton



GREBE

SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSEIL - EAU - SOL - ENVIRONNEMENT

un environnement de qualité pour une qualité de vie

Rapport d'analyse Phytoplancton

définitif

provisoire

Édité le : 21/01/15

Page 1 sur 5

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse
A l'attention de Mr Loïc IMBERT
2-4 allée de Lodz
69363 Lyon cedex 07

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Un rapport provisoire n'est pas signé et seul l'exemplaire définitif signé a une valeur contractuelle.

Ce rapport d'analyses transmis par courrier électronique ou sur un support informatique n'a pas de valeur contractuelle.
Seule la version originale « format papier » de ce rapport d'analyses définitif signé fait foi.

RAPPORT n°: PHYTO.03/03-2014

Dossier : Surveillance de la qualité des plans d'eau du nord du bassin Rhône Méditerranée - Lot n°1

Station : Chazilly-U1305003

Prélèvements : Effectués par le GREBE selon le Protocole standardisé d'échantillonnage, de conservation, et d'observation du phytoplancton en plan d'eau (IRSTEA, Septembre 2009).
Hors accréditation COFRAC

Prélèvements effectués les : 03/03/2014 ; 21/05/2014 ; 28/07/2014 ; 08/09/2014

Objet soumis à l'analyse : Phytoplancton

RESULTATS : Analyses effectuées par le GREBE selon le Protocole standardisé d'échantillonnage, de conservation et d'observation du phytoplancton en plan d'eau (IRSTEA, Septembre 2009), basé sur la Méthode Utermöhl (NF EN 15204, AFNOR, 2006).

Les résultats présentés ci-après sont : - listes floristiques.

Déterminations réalisées par : Bianca Touchart et Jeanne Rigaut.



Bianca TOUCHART, Technicienne hydrobiologiste

1^{ère} Campagne : le 03 Mars 2014

Liste Floristique

Nom Taxon	Classe	Code Taxon	Type Compté	Code SANDRE	Nombre compté	Biovolume calculé		Nombre objets algaux/ml
						Cf	mm ³ /l	
Aphanothecae	CYANOPHYCEAE	APOSXP	Cel.	6346				
Asterionella formosa	FRAGILARIOPHYCEAE	ASTFOR	Cel.	4860				
Aulacoseira granulata	COSCINODISCOPHYCEAE	AULGRA	Cel.	8559				
Chlamydomonas	CHLOROPHYCEAE	CHLSPX	Cel.	6016	8	9,83E-02	88,67	
Chlorella	TREBOUXIOPHYCEAE	CLLSPX	Cel.	5929	1	7,76E-04	11,08	
Chlorotetraedron incus	CHLOROPHYCEAE	CLTINC	Cel.	5886	2	4,10E-02	22,17	
Chroomonas	CRYPTOPHYCEAE	CHMSPX	Cel.	6260				
Chrysococcus	CHRYSPHYCEAE	CHSSPX	Cel.	9570	14	1,32E-02	155,16	
Closterotopsis longissima	CHLOROPHYCEAE	CLPLON	Cel.	5935				
Closterium acutum var. variable	ZYGONEMATOPHYCEAE	CLOACV	Cel.	5530				
Coelastrum microporum	CHLOROPHYCEAE	COEMIC	Cel.	5610	12	2,49E-02	133,00	
Crucigenia fenestrata	CHLOROPHYCEAE	CRUFEN	Cel.	5629				
Crucigenia tetrapedia	CHLOROPHYCEAE	CRUTET	Cel.	5633				
Cryptomonas	CRYPTOPHYCEAE	CRYSPX	Cel.	6269	13	2,55E-01	144,08	
Cryptomonas ovata	CRYPTOPHYCEAE	CRYOVA	Cel.	6274	1			
Cyclostephanos dubius	COSCINODISCOPHYCEAE	CYSDUB	Cel.	8599	85	4,66E-01	942,07	
Cyclostephanos invisitus	COSCINODISCOPHYCEAE	CYSINV	Cel.	8600	29	4,66E-02	321,41	
Desmodesmus communis	CHLOROPHYCEAE	DEDCOM	Cel.	31933	4	1,61E-02	44,33	
Desmodesmus costato-granulatus	CHLOROPHYCEAE	DEDCOG	Cel.	31932	84	2,05E-02	930,99	
Desmodesmus opollensis	CHLOROPHYCEAE	DEDOPO	Cel.	30006				
Dichotomococcus curvatus	XANTHOPHYCEAE	DIHCUR	Cel.	6231	68	5,05E-02	753,66	
Dictyosphaerium (2µm)	CHLOROPHYCEAE	NEW062	Cel.	5645	6	2,66E-04	66,50	
Dictyosphaerium pulchellum	TREBOUXIOPHYCEAE	DICPUL	Cel.	5648				
Didymocystis fina	TREBOUXIOPHYCEAE	DIDFIN	Cel.	9193	18	2,79E-03	199,50	
Didymocystis inermis	TREBOUXIOPHYCEAE	DIDINE	Cel.	5653	2	6,58E-03	22,17	
Didymocystis planctonica	TREBOUXIOPHYCEAE	DIDPLA	Cel.	25668	6	6,18E-03	66,50	
Euglena oxyuris	EUGLENOPHYCEAE	EUGOXY	Cel.	6483				
Euglena viridis	EUGLENOPHYCEAE	EUGVIR	Cel.	20138				
Fragilaria crotonensis	FRAGILARIOPHYCEAE	FRAIRO	Cel.	6666	2	6,65E-03	22,17	
Goniochloris smithii	XANTHOPHYCEAE	GOCSMI	Cel.	6238	1	1,77E-03	11,08	
Kephyrion rubri-claustri	CHRYSPHYCEAE	KEPRUB	Cel.	6152	5	3,44E-03	55,42	
Kephyrion tubiforme	CHRYSPHYCEAE	KEPTUB	Cel.	31451				
Klinchneriella contorta	CHLOROPHYCEAE	KIRCON	Cel.	5697	29	2,54E-02	321,41	
Lagerhelmia genevensis	TREBOUXIOPHYCEAE	LAGGEN	Cel.	5714	24	4,63E-02	266,00	
Limnothrrix redekel	CYANOPHYCEAE	LIMRED	Cel.	6448	34	1,02E-02	376,83	
Mallomonas	SYNUROPHYCEAE	MALSPX	Cel.	6209	1	2,96E-02	11,08	
Monomorphina pyrum	EUGLENOPHYCEAE	MOMPYR	Cel.	31796	1	3,21E-02	11,08	
Monoraphidium circinale	CHLOROPHYCEAE	MONCIR	Cel.	5730	9	2,49E-03	99,75	
Monoraphidium contortum	CHLOROPHYCEAE	MONCON	Cel.	5731				
Monoraphidium komarkovae	CHLOROPHYCEAE	MONKOM	Cel.	5735	5	8,87E-03	55,42	
Nitzschia acicularis	BACILLARIOPHYCEAE	NIZACI	Cel.	8809				
Oocystis pana	CHLOROPHYCEAE	OOCPAR	Cel.	5758	4	2,79E-03	44,33	
Oscillatoriales indéterminées fines	CYANOPHYCEAE	NEW135	Fil.	20165	1	1,96E-03	11,08	
Pedialstrum boryanum	CHLOROPHYCEAE	PEDBOR	Cel.	5769				
Pedialstrum duplex	CHLOROPHYCEAE	PEDDUP	Cel.	5772				
Pedialstrum tetras	CHLOROPHYCEAE	PEDTET	Cel.	5780				
Plagioselmis nannoplancifica	CRYPTOPHYCEAE	PLGNAN	Cel.	9634	12	9,31E-03	133,00	
Pseudanabaena catenata	CYANOPHYCEAE	PSECAT	Cel.	6456				
Scenedesmus abundans	CHLOROPHYCEAE	SCEABU	Cel.	5802				
Scenedesmus communis	CHLOROPHYCEAE	SCECOM	Cel.	5817				
Stephanodiscus minutulus	COSCINODISCOPHYCEAE	STEMIN	Cel.	8753	1014	1,01E+01	11238,37	
Tetraselmis cf. cordiformis	CHLOROPHYCEAE	NEW107	Cel.	5981	4	8,81E-02	44,33	
Tetrastrum elegans	CHLOROPHYCEAE	TERELE	Cel.	9299				
Tetrastrum staurogeniaeforme	CHLOROPHYCEAE	TERSTA	Cel.	5904	16	8,51E-03	177,33	
Tetrastrum triangulare	CHLOROPHYCEAE	TERTRI	Cel.	9300	29	2,09E-02	321,41	
Trachelomonas	EUGLENOPHYCEAE	TRASPx	Cel.	6527	2	3,56E-02	22,17	
Ulnaria ulna var. acus	FRAGILARIOPHYCEAE	ULNUAC	Cel.	19120	7	4,34E-02	77,58	

Commentaires : Présence de nombreux kystes. Présence de protozoaires *Skeletonema dichotoma*. Oscillatoriace indéterminées fines : cellules indiscernables.

2^{ème} Campagne : le 21 mai 2014

Liste Floristique

Nom Taxon	Classe	Code Taxon	Type Compté	Code SANDRE	Cf	Nombre compté	Biovolume calculé mm ³ /l	Nombre objets algues/ml
Anabaena	CYANOPHYCEAE	ANASPX	Cel.	1101		25	9,08E-03	91,72
Ankyra judayi	CHLOROPHYCEAE	ANYJUD	Cel.	5596		54	2,08E-02	198,11
Aphanizomenon gracile	CYANOPHYCEAE	APHGRA	Cel.	6292				
Aphanocapsa	CYANOPHYCEAE	APASPX	Cel.	6307		14	1,03E-04	51,36
Aulacoseira	COSCINODISCPHYCEAE	AULSPX	Cel.	9476				
Botryococcus	CHLOROPHYCEAE	BOTSPX	Cel.	5598				
Chlorella	TREBOUXIOPHYCEAE	CLLSPX	Cel.	5929		1	2,57E-04	3,67
Chloroccales Indéterminées	CHLOROPHYCEAE	INDCHO	Cel.	24395		4	3,26E-03	14,68
Chlorophycées Indéterminées	CHLOROPHYCEAE	INDCHL	Cel.	20155		35	5,78E-02	128,41
Chrysococcus	CHRYSOPHYCEAE	CHSSPX	Cel.	9570		1	3,12E-04	3,67
Closterium acutum var. linea	ZYGNETMATOPHYCEAE	CLOALI	Cel.	9149				
Coelastrum microporum	CHLOROPHYCEAE	COEMIC	Cel.	5610		174	1,19E-01	638,37
Coenochloris fottii	CHLOROPHYCEAE	COOFOT	Cel.	5618		41	2,69E-02	150,42
Cosmarium	ZYGNETMATOPHYCEAE	COSSPX	Cel.	1127				
Crucigenia tetrapedia	CHLOROPHYCEAE	CRUTET	Cel.	5633		4	1,98E-03	14,68
Crucigeniella apiculata	CHLOROPHYCEAE	CRCAPI	Cel.	5635				
Cryptomonas	CRYPTOPHYCEAE	CRYSPX	Cel.	6269		17	1,11E-01	62,37
Cryptomonas marssonii	CRYPTOPHYCEAE	CRYMAR	Cel.	6273		6	2,64E-02	22,01
Desmodesmus armatus	CHLOROPHYCEAE	DEDARM	Cel.	31930				
Desmodesmus spinosus	CHLOROPHYCEAE	DEDSPI	Cel.	31949				
Diatomées centriques (5 µm)	COSCINODISCPHYCEAE	NEW011	Cel.	31228		1	2,46E-04	3,67
Diatomées pennées Indéterminées	BACILLARIOPHYCEAE	INDPEN	Cel.	20161				
Dictyosphaerium	TREBOUXIOPHYCEAE	DICSPX	Cel.	5645		66	6,30E-03	242,14
Dictyosphaerium (2µm)	CHLOROPHYCEAE	NEW062	Cel.	5645		17	2,49E-04	62,37
Dictyosphaerium pulchellum	TREBOUXIOPHYCEAE	DICPUL	Cel.	5648		3	1,58E-03	11,01
Elakatothrix gelatinosa	CHLOROPHYCEAE	ELAGEL	Cel.	5664		51	3,57E-02	187,11
Encyonema	BACILLARIOPHYCEAE	ENCSPX	Cel.	9378				
Eudorina elegans	CHLOROPHYCEAE	EUDELE	Cel.	6034				
Euglena	EUGLENOPHYCEAE	EUGSPX	Cel.	6479		4	8,72E-02	14,68
Gonium pectorale	CHLOROPHYCEAE	GONPEC	Cel.	6036				
Kephyrion rubri-claustri	CHRYSOPHYCEAE	KEPRUB	Cel.	6152		1	2,27E-04	3,67
Kirchneriella	CHLOROPHYCEAE	KIRSPX	Cel.	4755		4	2,41E-03	14,68
Lagerhelminia genevensis	TREBOUXIOPHYCEAE	LAGGEN	Cel.	5714		1	6,38E-04	3,67
Monoraphidium circinale	CHLOROPHYCEAE	MONCIR	Cel.	5730		50	4,59E-03	183,44
Monoraphidium minutum	CHLOROPHYCEAE	MONMIN	Cel.	5736		5	1,71E-03	18,34
Monoraphidium tortile	CHLOROPHYCEAE	MONTOR	Cel.	5741		1	8,44E-05	3,67
Ochromonas petite taille <5µm	CHRYSOPHYCEAE	NEW142	Cel.	6158		1	1,83E-05	3,67
Oocystis borgel	CHLOROPHYCEAE	OOCBOR	Cel.	5753		52	1,53E-01	190,78
Oocystis lacustris	CHLOROPHYCEAE	OOLCLAC	Cel.	5757		31	1,21E-02	113,73
Oocystis marssonii	CHLOROPHYCEAE	OOCMAR	Cel.	9240	1			
Oocystis parva	CHLOROPHYCEAE	OOPCPAR	Cel.	5758		209	4,83E-02	766,77
Pandorina morum	CHLOROPHYCEAE	PADMOR	Cel.	6046				
Pedlastrum boryanum	CHLOROPHYCEAE	PEDBOR	Cel.	5769		142	4,00E-01	520,97
Pedlastrum duplex	CHLOROPHYCEAE	PEDDUP	Cel.	5772				
Phacotus lenticularis	CHLOROPHYCEAE	PHTLEN	Cel.	6048		2	3,01E-03	7,34
Plagioselmis nanoplantica	CRYPTOPHYCEAE	PLGNAN	Cel.	9634		1	2,57E-04	3,67
Sphaerocystis	CHLOROPHYCEAE	SPESPX	Cel.	5878		201	2,34E-01	737,42
Tetraedron minimum	CHLOROPHYCEAE	TEAMIN	Cel.	5888				
Tetraedron triangulare	CHLOROPHYCEAE	TERTRI	Cel.	9300		16	3,82E-03	58,70
Trachelomonas	EUGLENOPHYCEAE	TRASPX	Cel.	6527		7	4,12E-02	25,68
Woronichinia	CYANOPHYCEAE	WORSPX	Cel.	6344				

Commentaires: Chlorophycée indéterminée pourrait correspondre à Trebouxia. Les genres Anabaena et Woronichinia sont potentiellement producteurs d'anatoxines. L'espèce Aphanizomenon gracile est potentiellement productrice de saxitoxines.

3^{ème} Campagne : le 28 Juillet 2014

Liste Floristique

Nom Taxon	Classe	Code	Type	Code	Nombre	Biovolume	Nombre
			Compté	SANDRE	compté	calculé	objets
				Cf		mm ³ /l	algues/ml
Anabaena spiroides	CYANOPHYCEAE	ANASPI	Cel.	6288	20	1,08E+00	4472,84
Anabaena vulgaris	CYANOPHYCEAE	ANAVIG	Cel.	31797	1	6,86E+00	41597,37
Ankyra judayi	CHLOROPHYCEAE	ANYJUD	Cel.	5596	2	4,70E-02	447,28
Aphantozomenon flos-aquae	CYANOPHYCEAE	APHFLO	Cel.	6291	8380	2,16E+02	1874118,00
Aphantozomenon issatschenkoi	CYANOPHYCEAE	APHISS	Cel.	9668	20	1,79E-01	4472,84
Chlamydomonas <10µm	CHLOROPHYCEAE	NEW130	Cel.	6016	3	1,54E-01	670,93
chlorophycées unicellulaires 5-10µm	CHLOROPHYCEAE	NEW159	Cel.	20155	2	9,88E-02	447,28
Chroococcus	CYANOPHYCEAE	CHRSPX	Cel.	6355	2	1,50E-01	447,28
Chrysococcus	CHYSOPHYCEAE	CHSSPX	Cel.	9570	1	1,90E-02	223,64
Crucigenia tetrapedia	CHLOROPHYCEAE	CRUTET	Cel.	5633	4	1,21E-01	894,57
Crucigeniella	CHLOROPHYCEAE	CRCSPX	Cel.	5634	15	1,68E-01	3354,63
Cryptomonas	CRYPTOPHYCEAE	CRYSPX	Cel.	6269	7	2,77E+00	1565,49
Cryptomonas ovata	CRYPTOPHYCEAE	CRYOVA	Cel.	6274	1	9,37E-01	447,28
Desmodesmus subspicatus	CHLOROPHYCEAE	DEDSUB	Cel.	31950	2	1,25E-02	447,28
Diatomées centriques indéterminées <10 µm	COSCINODISCOPHYCEAE	INDCE5	Cel.	31228	1	2,46E-02	223,64
Diatomées centriques indéterminées >10 µm	COSCINODISCOPHYCEAE	NEW045	Cel.	20160	1	2,06E-01	223,64
Erkenia subaequiciliata	CHYSOPHYCEAE	ERKSUB	Cel.	6149	2	2,01E-02	447,28
Gonomonas truncata	CRYPTOPHYCEAE	NEW149	Cel.	35416	1	4,63E-02	223,64
Lagerhelmia genevensis	TREBOUNIOPHYCEAE	LAGGEN	Cel.	5714	1	3,89E-02	223,64
Monoraphidium contortum	CHLOROPHYCEAE	MONCON	Cel.	5731			
Monoraphidium minutum	CHLOROPHYCEAE	MONMIN	Cel.	5736			
Monoraphidium nanum	CHLOROPHYCEAE	MONNAN	Cel.	9234	3	2,01E-03	670,93
Oocysts pana	CHLOROPHYCEAE	OOCPAR	Cel.	5758	4	5,64E-02	894,57
Oscillatoriæ indéterminées fines	CYANOPHYCEAE	NEW135	Fil.	20165	6	2,38E-01	1341,85
Pedastrium duplex	CHLOROPHYCEAE	PEDDUP	Col.	5772			
Pedastrium tetras	CHLOROPHYCEAE	PEDTET	Cel.	5780	7	5,48E-01	1565,49
Perdinium cunningtonii	DINOPHYCEAE	PERCUN	Cel.	25630			
Plagioseimis nannoplancitca	CRYPTOPHYCEAE	PLGNAN	Cel.	9634	6	9,39E-02	1341,85
Tetraedron minimum	CHLOROPHYCEAE	TEAMIN	Cel.	5888			
Trachelomonas	EUGLENOPHYCEAE	TRASPX	Cel.	6527	2	7,17E-01	447,28

Commentaires : Oscillatoriæ indéterminées fines : cellules indiscernables. L'espèce *Anabaena spiroides* est potentiellement productrice d'anatoxine-a et de microcystines. *Aphanizomenon flos-aquae* est potentiellement productrice d'anatoxine-a et de saxitoxines.

4^{ème} Campagne : le 08 Septembre 2014

Liste Floristique

Nom Taxon	Classe	Code Taxon	Type Compté	Code SANDRE	Nombre Cf	Biovolume calculé		Nombre objets algaux/ml
						mm ³ /l		
Acutodesmus acuminatus	CHLOROPHYCEAE	ACUACU	Cel.	33639				
Ankyra judayi	CHLOROPHYCEAE	ANYJUD	Cel.	5596	3	4,57E-03	43,55	
Aphanizomenon flos-aquae	CYANOPHYCEAE	APHFLO	Cel.	6291	6257	1,04E+01	90825,38	
Blocoeca planktonica	CHRYSOPHYCEAE	BICPLA	Cel.	20062				
Ceratium	DINOPHYCEAE	CERSPX	Cel.	4949	1	4,73E-01	14,52	
Chlorophycées flagellées Indéterminées diam 5 - 10 µm	CHLOROPHYCEAE	INDFL5	Cel.	20154	5	3,77E-02	72,58	
chlorophycées unicellulaires 5-10µm	CHLOROPHYCEAE	NEW159	Cel.	20155	29	9,30E-02	420,96	
Coelastrum astroideum	CHLOROPHYCEAE	COEST	Cel.	5608	10	1,05E-02	145,16	
Coelastrum microporum	CHLOROPHYCEAE	COEMIC	Cel.	5610	198	5,37E-01	2874,13	
Coenochloris fottii	CHLOROPHYCEAE	COOFOT	Cel.	5618	21	5,46E-02	304,83	
Crucigenia tetrapedia	CHLOROPHYCEAE	CRUTET	Cel.	5633				
Crucigenella	CHLOROPHYCEAE	CRCSPX	Cel.	5634	4	2,90E-03	58,06	
Cryptomonas	CRYPTOPHYCEAE	CRYSPX	Cel.	6269	26	6,69E-01	377,41	
Cryptomonas ovata	CRYPTOPHYCEAE	CRYOVA	Cel.	6274	1	3,95E-01	188,71	
Desmodesmus blaudatus	CHLOROPHYCEAE	NEW163	Cel.	37351				
Desmodesmus communis	CHLOROPHYCEAE	DEDCOM	Cel.	31933	52	2,75E-01	754,82	
Diatomées centriques Indéterminées <10 µm	COSCINODISCOPHYCEAE	INDCES	Cel.	31228	2	3,19E-03	29,03	
Diatomées centriques Indéterminées >10 µm	COSCINODISCOPHYCEAE	NEW045	Cel.	20160	1	1,33E-02	14,52	
Diatomées pennées Indéterminées	BACILLARIOPHYCEAE	INOPEN	Cel.	20161	1	7,59E-03	14,52	
Euglena	EUGLENOPHYCEAE	EUGSPX	Cel.	6479	1	8,63E-02	14,52	
Euglena limnophila	EUGLENOPHYCEAE	EUGLIM	Cel.	9738	1			
Goniochloris mutica	XANTHOPHYCEAE	GOCMUT	Cel.	6237	1	3,48E-03	14,52	
Gonomonas truncata	CRYPTOPHYCEAE	NEW149	Cel.	35416	1	4,12E-02	58,06	
Kephyon	CHRYSOPHYCEAE	KEPSPX	Cel.	6150	1	9,14E-04	14,52	
Mallomonas	SYNUROPHYCEAE	MALSPX	Cel.	6209	1	3,88E-02	14,52	
Microcystis	CYANOPHYCEAE	MIOSPX	Cel.	4740	11	4,23E-02	159,67	
Monoraphidium nanum	CHLOROPHYCEAE	MONNAN	Cel.	9234	1	4,35E-05	14,52	
Nitzschia sp. >100µm	BACILLARIOPHYCEAE	NEW003	Cel.	9804	1	3,77E-03	14,52	
Oocystis	CHLOROPHYCEAE	OOCSPX	Cel.	5752	5	1,74E-02	72,58	
Oocystis lacustris	CHLOROPHYCEAE	OOCLAC	Cel.	5757	4	6,15E-03	58,06	
Oocystis pana	CHLOROPHYCEAE	OOPAR	Cel.	5758	1	9,14E-04	14,52	
Pedialstrum boryanum	CHLOROPHYCEAE	PEDBOR	Cel.	5769	32	3,57E-01	464,51	
Pedialstrum duplex	CHLOROPHYCEAE	PEDDUP	Cel.	5772	32	3,76E-01	464,51	
Pedialstrum simplex	CHLOROPHYCEAE	PEDSIM	Cel.	5777	16	4,49E-01	232,25	
Phacotus lenticularis	CHLOROPHYCEAE	PHTLEN	Cel.	6048	6	3,57E-02	87,09	
Phacus longicauda	EUGLENOPHYCEAE	PHALON	Cel.	6511				
Plagioselmis nannoplantica	CRYPTOPHYCEAE	PLGNAN	Cel.	9634	1	1,02E-03	14,52	
Schenedesmus ellipticus	CHLOROPHYCEAE	SCEELL	Cel.	5826	2	6,79E-03	29,03	
Schmederia setigera	CHLOROPHYCEAE	SCRSET	Cel.	5867				
Siderocells omata	TREBOUXIOPHYCEAE	SIDORN	Cel.	5873				
Staurastrum	ZYGNETAMOPHYCEAE	STASPX	Cel.	1128	2	2,16E-01	29,03	
Tetraedron caudatum	CHLOROPHYCEAE	TEACAU	Cel.	5885				
Tetraedron minimum	CHLOROPHYCEAE	TEAMIN	Cel.	5888	1	5,08E-03	14,52	
Trachelomonas	EUGLENOPHYCEAE	TRASPX	Cel.	6527	3	6,99E-02	43,55	
Trachelomonas volvocina	EUGLENOPHYCEAE	TRAVOL	Cel.	6544	4	1,13E-01	58,06	
Trachelomonas volvocinopsis	EUGLENOPHYCEAE	TRAVOC	Cel.	6545	1	2,83E-02	14,52	
Trebouxia environ 12µm	CHLOROPHYCEAE	NEW153	Cel.	24395				

Commentaires : Présence possible de *Trachelomonas nigra*. L'espèce *Aphanizomenon flos-aquae* est potentiellement productrice d'anatoxine-a et de saxitoxines. Le genre *Microcystis* est potentiellement producteur d'anatoxine-a.

Annexe 5

Rapport d'analyse oligochètes



Rapport d'analyse IOBL

définitif

provisoire

Page 1/4

Édité le : 24/10/2014

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
A l'attention de M Loïc IMBERT
2-4 allée de Lodz
69363 Cedex 07

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Un rapport provisoire n'est pas signé et seul l'exemplaire définitif signé a une valeur contractuelle.

Ce rapport d'analyses transmis par courrier électronique ou sur un support informatique n'a pas de valeur contractuelle.
Seule la version originale « format papier » de ce rapport d'analyses définitif signé fait foi.

Les analyses ci-dessous ont été réalisées par le GREBE, laboratoire agréé pour le paramètre IOBL par le Ministère en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

RAPPORT n° : IOBL.04/05-2014

Dossier : PE AERMC 2014 / IOBL

Lac(s) : U1305003 - Réservoir de Chazilly

Prélèvement(s) : Effectué(s) par GREBE (François BOURGEOT) selon la norme IOBL NF T 90-391
(Mars 2005)
Date : 20 mai 2014

Déterminations réalisées par : Emmanuel MICHAUT

Objet soumis à l'analyse : macro-invertébrés benthiques (oligochètes)

RESULTATS : Détermination de l'indice oligochètes de bioindication lacustre – Norme NF T 90-391 (Mars 2005)

Déterminations réalisées par : nom du technicien ou voir tableau page suivante

Les résultats sont présentés ci-après :
- fiche de prélèvement,
- localisation des prélèvements (extrait de carte IGN ou croquis),
- listes faunistiques et notes IOBL,
- éléments complémentaires.

Technicien(ne) en charge des analyses oligochètes



GROUPE DE RECHERCHE ET D'ETUDE BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT
SIEGE SOCIAL : 23 RUE SAINT MICHEL - F 69007 LYON - France - TEL : 04.72.71.03.70 - FAX : 04.72.72.06.12
SAS AU CAPITAL DE 100.000 € - RCS LYON B 329 391 905 - SIRET 329 391 905 00038 - CODE APE 731Z
ENR.60 - version 6 - Date d'application : 24/10/2014 - Page 1/1

Liste faunistique Oligochètes (les valeurs indiquent une densité pour 0,1 m²)

			Retenue du Chazilly		
			20/05/2014		
			P	L1	L2
			profondeur (m)	10.5	5
					4.9
Taxons	Code	Code Sandre			
Naididae					
Tubificinae avec soies capillaires sous-total (%)	Immatures	TUBC	5231	0	0
				0	1
					1
Tubificinae sans soies capillaires sous-total (%)	Immatures <i>Limnodrilus claparedeanus</i> <i>Limnodrilus hoffmeisteri</i> <i>Limnodrilus profundicola</i>	TUSS LICL LIHO LIPR	5230 2992 2991 2990	1 1 0 0	284 81 17 0
				100	100
					99
	Densité totale (D) (pour 0,1 m ²)			2	382
					403
Calcul IOBL					
Nombre d'espèces (S)				1	2
IOBL = S + log10(D+1)				2.4	9.7
Pourcentage d'espèces sensibles par point				0	0
Pourcentage d'espèces sensibles rapporté à la densité globale du PE				0	0
Indice IOBL Total ⁽¹⁾				6.6	

* Espèces sensibles à la pollution dans les sédiments lacustres profonds.

⁽¹⁾ : Paramètre non couvert par l'accréditation (non mentionné par la Norme IOBL NF T90-391 (mars 2005)), mais utilisé dans le calcul de l'indice oligochètes IOL de la diagnose rapide des plans d'eau du CEMAGREF version Juillet 2003.

-1 point profond P1 et 1 point en profondeur intermédiaire P2 : IOBL total = 1/2 (IOBL P1 + IOBL P2)

-1 point profond P1 et 2 points en profondeur intermédiaire P2 et P3 : IOBL total = 1/2 IOBL P1 + 1/4 IOBL P2 + 1/4 IOBL P3

Eléments complémentaires

Point de prélèvement	P	L1	L2
Oligochètes			
Abondance dans l'échantillon	2	258	278
Nombre d'oligochètes déterminés	2	113	109
Faune associée	Chironomidae Chaoboridae Bryozaires	Chironomidae Bryozaires Ceratopogonidae	Chironomidae Bryozaires Ceratopogonidae Membrithidae
Eléments complémentaires (laboratoire)			
Elutriation (oui/non)	non	non	non
Maille de tamisage (en mm)	0.5	0.5	0.5
Colmatage du tamis	nul	faible	très important
Sous-échantillonnage	-	1/2	1/2
Structure des sédiments à la loupe binoculaire après tamisage	100% fibres & débris végétaux	80% fibres & débris végétaux, 20% argile	100% fibres & débris végétaux
Autres (présence de colonies bactériennes, d'algues...)	-	-	-

GREBE	Fiche de prélèvement IOBL	Référence : EHR54 - Version : 1 Date d'appelation : 24/10/2014 - Page 1/1
-------	---------------------------	---

Plan d'eau : Retenue du Chazilly
 Date de prélèvement : 20-mai-14 Heure : 09:50
 Caractéristiques : Artificiel
 Superficie : 0,69 km²
 Prof. Max. (m) : 22,5
 Conditions de prélèvements : assez faciles
 Surface du plan d'eau faiblement agitée

Commune : Chazilly
 Département : Côte d'Or (21)
 Altitude (m) : 395

Prélèvements :

Appareil de prélèvement	Carotier <input type="checkbox"/>	Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	
Echantillons	P	L1	L2
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :	X : 821417 Y : 6677567	X : 821443 Y : 6677496	X : 821357 Y : 6677622
Profondeur (m) :	10,5	5	4,9
Nombre de prélèvements :	3	3	3
Surface échantillonnée (m ²) :	0,0675	0,0675	0,0675
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)	Limon argileux assez organiques	Limon argileux organique brun noirâtre	Limon argileux brun
Nature des débris végétaux (grossiers, fins, feuilles, aiguilles de conifères)	-	-	-
Odeurs	forte odeur	légère odeur	légère odeur
Elutriation	non	non	non
Tamisage sur le terrain	oui	oui	oui

Localisations des prélèvements - schéma du lac

Commentaires (conditions de prélèvement, éléments remarquables, marnage,...) : Marnage de 12 m